

ABONNEMENTS :

Table with subscription rates for Canada and US, including daily and weekly editions.

Directeur : HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

Rédaction et Administration :

43 RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TELEPHONES :

ADMINISTRATION : Main 7461

REDACTION : Main 7460

FAIS CE QUE DOIS !

LA "ROUND TABLE" ET LA QUESTION BILINGUE

La Round Table est une revue trimestrielle qui prétend renseigner les spécialistes sur les questions qui intéressent plus particulièrement l'Empire britannique.

Ces pages offrent un singulier contraste. L'auteur y reconnaît formellement que "les Canadiens doivent accepter comme un axiome cette affirmation que la population canadienne-française doit être libre de conserver son individualité propre".

Et cela est très bien, et depuis des mois, depuis des années même, les adversaires du règlement XVII invoquent contre cette législation inique l'exemple des "autres parties de l'Empire".

Il est tout à fait curieux de voir un éducateur de renom poser sa signature au bas de cette résolution.

Mais pourquoi faut-il que ce même auteur, qui affiche d'aussi beaux sentiments et se donne pour mission spéciale de renseigner les lecteurs étrangers, commence par fausser la vraie portée du règlement XVII et, par voie de conséquence, l'attitude des Canadiens-français ?

Il affirme, par exemple, que le nouveau règlement "exige que l'anglais soit enseigné dès le début du cours et soit le langage d'enseignement et de communication après les deux premières années."

En fait, l'auteur de l'article ne doit pas ignorer, le principe qui domine le règlement a été formulé dans cette résolution de l'Assemblée législative de l'Ontario en date du 22 mars 1911, dont le règlement XVII n'est que le corollaire.

"L'anglais sera la langue d'instruction et de toutes communications hors entre les élèves, dans les écoles publiques et sécolaires de la province, sauf dans celles de ces écoles où, de l'avis du Ministère de l'Instruction Publique, cette méthode est impraticable parce que les élèves ne comprennent pas l'anglais."

Mais reprenons l'examen des textes. Pour démontrer la bonne volonté du gouvernement, l'auteur ajoute : "Bien plus, après les deux premières années, il (le français) est, DANS TOUS LES CAS, partie obligatoire du programme scolaire et doit être enseigné pendant pas plus d'une heure par jour."

A cela il suffit d'opposer la correspondance échangée entre le secrétaire de la commission des écoles catholiques de Windsor et le sous-ministre de l'Instruction publique, M. Colquhoun. Elle démontre que, du propre avis du ministre, les règlements interdisent tout enseignement du français dans des écoles fréquentées par 60 et 85% d'enfants canadiens-français, — parce que, vraisemblablement, on ne l'y enseignait pas auparavant.

Cette correspondance, nous l'avons déjà publiée en entier. Nous la tenons à la disposition de la Round Table et de son informateur ontarien.

Quant aux écoles où le règlement tolère un minimum d'enseignement du français, — c'est-à-dire, aux termes de la fameuse instruction, celles "où il a été jusqu'ici un sujet d'étude" — cet enseignement n'est pas obligatoire, comme le dit l'auteur, mais facultatif.

"Dans les écoles où le français a été jusqu'ici enseigné, dit l'article IV, le Conseil... peut, aux conditions ci-dessous, faire enseigner la lecture, la grammaire et la composition françaises... comme matières supplémentaires du programme."

Bien plus, comme dirait l'auteur, le paragraphe I du même article IV, décide que "cet enseignement du français ne peut être donné qu'AUX ELEVES DONT LES PARENTS OU LES TUTEURS L'ONT RECLAMÉ", (on a du reste la bonté d'ajouter que, "nonobstant les prescriptions du paragraphe I de l'art. III", cet enseignement de "la lecture, de la grammaire et de la composition françaises" "peut être donné en langue française".)

En voilà assez, n'est-ce pas, pour démontrer ce que vaut l'affirmation de la Round Table que le français reste, dans tous les cas, partie obligatoire du programme scolaire.

Il serait aussi facile de démolir l'autre prétention de la Round Table que "toute la politique", qui a trouvé son expression administrative dans le règlement XVII, "avait pour but d'améliorer la situation de l'anglais dans les écoles sans détruire le français" et de prouver que, suivant l'expression de M. O'Hagan, le règlement XVII, s'il n'a pas eu pour objet la destruction du français, est un monument d'insanité. Mais ce serait prolonger abusivement cet article et repasser par trop de chemins battus. Nous y reviendrons d'ailleurs, si la chose est nécessaire.

Pour le moment, notons seulement que l'auteur met son public impérial sous l'impression qu'il n'y a pas eu d'examen conjoint du problème et qu'un pareil examen aboutirait à une solution rapide et facile. "Il est probable, écrit-il page 668, qu'une fois réunis autour de la même table, les représentants des différents intérêts pourraient en arriver à un règlement facile et rapide."

Or, il y a eu négociations sur négociations, par des hommes de toute catégorie. Et nos compatriotes, dans leur désir de rétablir la paix, ont montré une telle bonne volonté que M. Louis-Philippe Pelletier, qui jouait dans ces dernières négociations un rôle important, s'est écrié : Vous êtes venus à la limite extrême. Vous n'avez pas le droit d'aller plus loin !

Nous sommes heureux tout de même que la question soit posée devant les lecteurs de la Round Table. L'article d'aujourd'hui, si incom-

plet, si inexact même qu'il soit par certains côtés, leur montrera qu'il y a quelque part, à l'ombre du drapeau britannique, des gens qui se plaignent et inspirent peut-être à quelques-uns d'entre eux le désir d'opérer un supplément d'enquête. Nous ne craignons pas les enquêtes.

Peut-être aussi quelqu'un des nôtres trouvera-t-il le temps de répondre à la Round Table sur son propre terrain.

Omer HEROUX.

LA FRANCE EN SYRIE

La part de la Russie et celle de l'Angleterre, dans le démembrement escamoté de l'empire des Osmanlis, sont déjà fixées, et ces sont très belles, comme nous l'avons vu dans notre article d'hier. La France — nous l'avons vu également — réclame aussi la sienne, celle qui lui appartient moralement depuis des siècles, celle que personne ne peut loyalement lui contester et à laquelle elle ne doit à aucun prix renoncer : la Syrie.

L'opinion française se préoccupe à juste titre de cette question, qui devient d'une actualité plus pressante à mesure que se développent les opérations des Alliés dans le Levant. N'est-ce pas au Parlement français qu'un ministre des affaires étrangères déclarait il n'y a pas longtemps :

"Nous avons des intérêts traditionnels et nous entendons les faire respecter. C'est sans motif que l'on a insinué qu'un dissentiment s'était glissé à l'occasion de cette affaire entre l'Angleterre et la France. Le gouvernement anglais nous a formellement déclaré qu'il n'avait dans ces régions ni intention d'agir, ni dessein, ni aspirations politiques d'aucune sorte. Nous sommes nous-mêmes très résolus à maintenir l'Empire ottoman — (cela était vrai hier; cela ne l'est plus aujourd'hui) — mais nous n'y abandonnerons aucune de nos traditions, nous n'y répudions aucune des situations acquises, nous n'y laisserons en souffrance aucun de nos intérêts."

A cette vigoureuse apostrophe, l'auteur ajoutait un beau tableau de l'avenir agricole et militaire, industriel et commercial de la Syrie, placée sous le protectorat de la France. Pas il concluant par ces paroles qui ne manquent pas d'envergure politique :

"La France n'est pas seulement la première nation catholique, mais elle est aussi la première puissance arabe, et c'est précisément parce que la Syrie est le foyer de l'islamisme que la France doit s'y maintenir afin de consolider ses possessions africaines et orientales..."

"L'influence française tend à pénétrer de plus en plus dans le monde musulman depuis que son drapeau flotte à Alger, à Tunis et à Fez. "Pour que cette action conquérante et pacifique soit plus prompte et plus assurée, il faut que la France maintienne, d'une façon toute particulière, sa prépondérance en Syrie, surtout à Damas, l'une des trois villes saintes de l'Islam."

"Il y a entre tous les musulmans une communion d'idées résultant de l'unité morale qui le groupe avec plus de force que l'unité politique la plus absolue. Ces idées communes prennent leur source dans la Syrie, qui n'est pas seulement le cœur de l'Islam, mais qui en est aussi le cerveau. C'est à Damas que se trouve le point de départ de la grande caravane qui conduit les pèlerins à La Mecque."

"Tout ce qui vient de là, doctrine, enseignements, est accepté comme un dogme. "Si vous voulez conserver et agrandir votre puissance dans le monde musulman, il faut en conquérir le cerveau et le "cœur", il faut posséder la Syrie."

Limites géographiques La Syrie est un territoire incomplètement délimité, qui n'a de frontières bien définies que du côté de la mer, de cette mer centrale qu'il sert de véhicule aux migrations civilisatrices et qu'on appelle Méditerranée à cause de la position qu'elle occupe au milieu des terres de l'ancien Continent.

"Envisageant le problème du partage qui suivra la guerre, le comte Cressaty a su tracer sur la carte un "lotissement" que la diplomatie la plus habile ne désavouerait pas, dit M. Charles Vincent dans la "Revue Hebdomadaire".

"Descendues du Caucase, les armées russes occupent l'Arménie; montées du golfe Persique, les armées anglaises s'avancent à travers la Mésopotamie. Aux unes et aux autres, le Taurus arménien et la Perse servent de limite et de démarcation. "Entre ces deux lignes d'influences, britannique au sud, slave au nord, la Syrie s'étale comme un territoire d'élection dont les bornes "naturelles" sont, au nord-ouest, une ligne historique qui, parlant de Sam-sat, l'ancienne Samosate, qu'elle laisse à l'est au-dessous de Diarbekir, enclève l'Empire supérieur, avec Birséjlik et Harran, jusqu'à Dier-el-Zor. C'est dans ce polygone irrégulier, complété par une ligne allant de Dier-el-Zor à la mer Morte et à El-Arich, et dont la Méditerranée forme le plus grand côté rectiligne, que tient géométriquement la Syrie française."

Uldéric TREMBLAY.

On parlait l'autre jour de demander aux élèves des écoles de Montréal s'ils ne voudraient pas abandonner leurs prix au bénéfice de la Croix-Rouge et de la Saint-Vincent de Paul.

La chose est, paraît-il, impossible parce que les prix sont déjà achetés. Si l'on entre dans cette voie, ne vaudrait-il pas mieux demander aux enfants s'ils n'offriraient pas quelques-uns de leurs prix à leurs petits camarades de l'Ontario ?

BILLET DU SOIR.

LA NUIT

Les nuages n'ont pas tenu promesse. Un instant, dans l'indéfinissable du lac d'ambre pâle, puis de nature irisée où le soleil, rouge jupon, plongeait, ils ont roulé leurs amoncellements mouvants et bizarres; un instant, ils ont menacé de se rompre, dans leurs entre-choclements et de verser par leurs flancs ouverts la bienfaisante pluie à la sécheresse.

Mais la main qui agitait ce kaleidoscope céleste s'est lassée, et on a vu les nuages s'élever, comme une fillette étire sa laine, et se poser horizontalement, les uns au-dessus des autres, laissant dans leurs interstices filtrer l'émerveillement d'une lumière infiniment diverse faite des rayons du soleil pluvieux. Cela n'a duré qu'un moment, puis, elle a volé aux plus nombreux de la nuit à travers la terre, promptement accroché à la voûte azurée par une myriade de clous d'or; frangé dans le bas par les feux bizarrement découpés des lampes électriques qui clignotent, au réverbère, de leur gros oeil brillant, il pend maintenant, rigide.

Les chapeaux-souris, trompés par les menaces de pluie, ont refermé leurs ailes palmées qu'on dirait taillées dans le bord d'un parapluie. Un vent très doux d'abord, comme le prélude d'une symphonie et qui a ensuite enflé sa grosse voix, pour chasser devant lui les débris de papier éparpillés par les rues, a fait frémir les arbres au compact feuillage, puis a tordu leurs maîtresses branches avec un craquement de la soie.

En bas, les promeneuses s'étonnent de la fraîcheur de la brise qui les fait pincer sous le menton, leur décolletage des jours chauds. Les chapeaux qui pendaient au balancement des mains se reposent sur les têtes et les lampes électriques qui dessinent sur l'asphalte des cercles où la silhouette de leur poteau met comme l'aiguille immergée d'un cadran, se sont mises, boussoles de la nuit, à follement danser. Les arbres font semblant d'immenses bêtes aux prunelles de feu, à la peau brillante. Elles se meuvent, rapides, avec des roulements feutrés. On entend de-ci de-là, le filé-flac d'une rossinante de fiacière qui résonne aux blocs du pavage.

Des cris de cornes déchirent le silence, des halètements de moteur s'accrochent aux ailes du vent, tout là-bas, la grosse voix d'une sirène ébranlant l'air, monte du port. La grande ville commence le cahuchemar de sa nuit, mais le vent, du moins, qui chasse les miasmes et l'humidité, qui dessèche les malsaines flaques, jetera sa merveilleuse fraîcheur, son haleine pure et vivifiante.

Louis BRETON.

A PROPOS DE L'ITALIE

Le Citizen, d'Ottawa, a de la chance de n'avoir pas affaire au groupe turbulent d'Italiens qui sont venus manifester devant le Devoir, il y a quelques jours. Autrement, après l'article qu'il publiait à propos de l'entrée de l'Italie en guerre, dans son édition du 1 juin, il ne resterait plus un carreau intact à la façade de son hôtel, rue Sparks. Un journal de la capitale avait entrepris d'établir que les motifs de l'Italie pour entrer en guerre ne valent rien d'égotiste et que seule la presse égoïste est responsable de cette légende, que l'Italie se laisse guider, dans cette démarche-ci, par des motifs qui n'ont rien de supérieurement honorables.

"Les faits sont, dit le Citizen, que l'Italie sait, depuis la toute première heure, la vérité de ce principe que, dans un monde-ci, personne n'a quelque chose pour rien... Ce qui a précipité l'Italie, c'était la position qu'elle pourrait avoir, la guerre une fois terminée par la victoire des Alliés. A titre de puissance méditerranéenne de la Dreibund, elle contestait à la France la première place, sur cette mer intérieure. Ni l'Autriche ni l'Italie n'ont de littoral méditerranéen et l'Italie se trouvait la puissance navale de la Dreibund de ce côté. Advenant sa neutralité, elle se serait trouvée, la guerre finie, dans une position subordonnée à celle de la France. Le littoral dalmatien contenait des milliers d'Italiens et faisant du commerce avec l'Italie, aurait été perdu pour l'Italie tandis que la domination russe ou internationale sur Constantinople aurait intercepté l'Est à l'Italie. A tout prendre, il était mieux d'être l'Italie qu'elle jointe les Alliés afin de s'assurer de son avenir; et le fait que, dans le nord surtout, l'opinion était en faveur de la guerre à l'Autriche a aussi précipité l'issue."

Voilà, à peu près, ce que le Devoir a laissé entendre, avant de recevoir la visite d'un groupe de manifestants, plus dangereux pour les glaces que pour les Autrichiens. "L'Italie n'a pas de raison d'être honteuse de son attitude", poursuit le Citizen. Elle n'a jamais posée au missionnaire international, mais elle a franchement et ouvertement annoncé sa politique au moment où l'aveu de ses motifs pouvait lui aider à arriver à son but. Après neuf ou dix mois d'hésitations, et sans autre provocation que celle d'un caractère technique, elle entre en guerre pour son propre avantage. Le fait qu'elle se range du côté de l'humanité et de la civilisation rend son choix plus facile et plus populaire dans le monde; mais dire que cela fut le facteur décisif de son choix ou même de quelque

LETTRES CANADIENNES

Le Secours National, revue mensuelle publiée par le Comité de Secours National français, nous apporte le joli article suivant, de M. Firmin Roz :

Surprise délicieuse ! Voici des dans qui, venus de si loin, nous apportent l'écho de voix fraternelles et nous sont offerts avec l'accent de chez nous. Le cœur du Canada ne pouvait manquer cette occasion de parler au cœur de la France, et la joie de donner s'est doublée pour lui d'une autre joie plus douce : celle d'attester l'immortalité du souvenir, de fixer, sur la feuille de papier, le moment de celui qui allait traverser l'espace, les paroles de sympathie et de réconfort qu'il s'exprime la touchante survivance d'un esprit de famille, le sentiment de notre point de vue, malgré le temps, malgré les destinées divergentes, des étrangers. La joie de recevoir, certes, en fut doublée. Je me, même, mais chacun des destinataires n'a pu lire qu'un de ces billets, une de ces lettres. Il faut en avoir parcouru plusieurs pour mesurer toute l'étendue, toute la profondeur, toute la richesse de cette amitié persistante, de cette invincible fidélité au passé commun.

"Chères sœurs de la Vieille-France, permettez à une sœur de la France-Nouvelle, de dire la part qu'elle prend à vos tristesses et à vos deuils." Vieille-France et France-Nouvelle : voilà les deux noms qu'a su évoquer et rapprocher la délicate intuition d'une jeune fille, dans son pensionnat de Sainte-Martine, pour marquer la parenté des deux pays. Et c'est cette parenté qui, parlant s'exprime : c'est sous son invocation, si je puis dire, qu'il vient à nos tristes et à nos heureux, dont ces feuillets sont si affectueusement remplis. Ne s'affirme-t-elle pas d'abord dans les noms seuls, noms des signataires, comme celui de la petite Annette Marchand, qui écrivait ces lignes, noms des localités aussi : Sainte-Marie-de-la-Beauce, Saint-Jérôme de Terrebonne, Saint-Gôme-Linière, Mont-Joli, Sainte-Anne de Beaupré, Comté de Châteauguay, Comté de Montmagny, noms charmants que la France-Nouvelle a emportés de la Vieille-France et qu'elle garde pieusement là-bas.

Et la parenté reconnue, proclamée, a aussitôt chassé les formules éreintées, appelées les qualifications qui se hâtent d'en prendre la place. Les termes les plus doux viennent aussitôt sous la plume des correspondantes, s'y attachent, s'y joignent : "Nos chères sœurs du beau pays de France, — Ma chère petite sœur, — Petite sœur française, — Chère petite cousine de France, — Ma bonne petite cousine de là-bas... ou, à la mode de jadis, exquise et surannée : "Ma bonne...". Les enfants s'orientent à l'âge ou la condition de famille. Une maman de dix-sept enfants envoie un petit trousseau et ajoute : "Une tendre caresse à votre bébé pour votre sœur canadienne". Une autre, dans son arrière-boutique, fait une petite part de son linge pour une "chère maman française". Sur un simple carré de papier, j'ai vu ces mots : "25 articles donnés par une mère canadienne à une mère de France". Nous devinons quelle main a écrit ces longues lettres fines, sans autre explication : "A une jeune fille française âgée de vingt ans". Et voici une lettre un peu plus éreintée — combien touchante ! — ou l'orthographe imparfaite achève de révéler un état plus humble : "Ma chère dame française, vous accepterez, ce peuple si profondément religieux n'oublie pas et se plaît à rappeler que nous sommes la patrie de Jeanne d'Arc."

Je les ai feuilletées avec émotion, ces lettres où toutes les écritures, tous les âges, toutes les conditions sont rapprochées. Quelle unanimité dans la noblesse ! Cette France-Nouvelle, restée fidèle à la Vieille-France, est digne de la France militante d'aujourd'hui et de la France triomphante de demain, digne de la France éternelle. Et celle-ci regarde avec fierté la fille de son sang et de son âme, grandie dans le labeur et la vertu pour perpétuer le meilleur de l'antique race sur le continent péin de promesses où l'Humanité se renouvelle et voit s'ouvrir devant son effort des perspectives infinies.

Je suis une pauvre femme et Firmin ROZ.

qui serait une forte proportion — expriment leur suffrage et que 35,000 votent d'un côté et 35,000 de l'autre, le projet sera rejeté. Le projet Côté, exigeant pour le rejet du règlement, le vote de la majorité des électeurs inscrits, et ceux-ci étant environ 130,000, il faudra, pour assurer ce rejet, un vote d'au moins 65,000 non, sur le total présumé de 70,000 suffrages exprimés.

1 contre 131 ! Ajoutons, pour ceux qui aiment les chiffres, qu'aux dernières élections municipales, M. Martin a recueilli 40,733 suffrages ; M. Stephens, 35,169 ; Côté, 28,494 ; M. Hébert, 27,655 ; M. Ainey, 27,079 et M. McDonald, 19,665.

Il faudra donc, pour assurer le rejet du projet de M. Côté un vote qui dépasse de 25,000 celui qui élit M. Martin à la mairie et de 36,000 celui qui élit M. Thomas Côté lui-même. C'est dire qu'en renversant les dispositions de la Charte, M. Côté ne s'agit pas de son projet l'ensemble des atouts. Il a virtuellement éliminé tout élément de risque.

Mais la manoeuvre a été un peu trop tôt découverte. — O. H.

On vient de suspendre les travaux d'améliorations considérables au port de St-Jean, N-B. L'intention n'est pas, dit-on, de les abandonner, mais de les confier à un nouvel entrepreneur qui les pousserait plus vite. En attendant, le ministre des Finances qui paye, aura quelque répit.

Quelques livres, s'il vous plaît, pour les bibliothèques paroissiales de nos compatriotes d'Ontario. Nous leur devons cela.

Un confrère racontant la visite d'un ministre dans sa localité donne jusqu'au nom du propriétaire de l'auto qui portait le précieux visiteur. Voilà un journaliste habitué aux exigences du papier-nouvelles.

La charte de Montréal permet de décréter des référendums, sur tel ou tel règlement; mais elle stipule (article 330) que "dans le cas où un nombre égal de votes est donné pour et contre un règlement... le règlement est censé AVOIR ETE REJETE".

C'est le principe de l'article 5917 des Statuts révisés qui décide que, pour avoir force et effet, le règlement doit recevoir l'approbation de la majorité des électeurs qui votent, ainsi que nous le rappellerons vendredi, en dénonçant le "bluff" du référendum Côté.

La Compagnie des Tramways s'est fait spécifiquement exempter de l'article 5917 le projet Côté la soustrait aussi efficacement à l'autorité de la charte municipale. Celle-ci décrète en effet que si, par exemple, 70,000 électeurs — ce

FAITS-MONTREAL

UN SOLDAT ASSAILLI

DEUX INCONNUS QUE L'ON CROIT ETRE DES NEGRES ASSOMMENT UN VOLONTAIRE DU 42eme BATAILLON... TIRE-LAINE A L'OEUVRE.

Un soldat du 42eme bataillon, Albert Keane, a été victime d'une sévère agression, hier soir, à l'angle des rues S. Antoine et S. Germain... VICTIME D'UN TIRE-LAINE.

Un tire-laîne a enlevé hier à un voyageur descendu à l'hôtel Windsor la somme de \$800 gagnée aux courses de Dorval. La Sûreté fait des recherches et continué sa campagne pour débarrasser la ville de ces voleurs aux doigts exercés.

COCHER ASSAILLI. Dollard Terrault, un cocher de place domicilié au No 904 rue Logan, a été battu hier soir par un client récalcitrant. Ce dernier, au lieu de payer le prix convenu lui fractura la joue droite.

ENQUETE SUR UN INCENDIE. Le commissaire Ritchie, des incendies, a commencé une enquête hier au sujet de l'incendie qui a causé pour \$50,000 de dommages, le 29 mai dernier, dans l'édifice de la Montreal Waterproof Clothing Company.

MARCHANDS DE POISON. Deux Chinois trouvés en possession d'opium pour un montant de \$700 ont été coffrés hier soir. Ils ont été recueillis sur les quais pendant qu'ils essayaient de vendre leur poison doré à des mathurans.

VOITURE RENVERSEE. Un accident qui mit en danger la vie de trois personnes est arrivé hier après-midi, vers 3 heures 45, avenue Bloomfield et Earlmont.

ACROBATIE HEUREUSE. Annie Gilmore, 20 ans, 130, Colborne, est tombée, hier soir, à 11 heures 30, du haut d'une fenêtre située au second étage.

CADAVRE DANS UN CHAMP. Le corps d'un enfant, d'environ deux mois, a été retrouvé, hier soir, vers huit heures, dans un champ, au coin des rues Fort et Sherbrooke.

MATELOTS EN GREVE. L'équipage du vapeur "Voltaire", qui est entré, ces jours-ci, venant du Havre, dans le port de Montréal, s'est mis en grève, hier, pour obtenir une augmentation de gages d'un livre sterling par mois.

CONFERENCE DE M. CHEVASSU. Sous les auspices du chœur de chant et au profit des pauvres de la paroisse S.-Denis, M. J. P. Chevassu, secrétaire particulier du maire de Montréal, fera une conférence mercredi, le 9 juin courant, dans le sous-sol de l'église S. Denis.

WERNER HORN PROTESTE. Boston, 7. — Werner Horn, le prétendu officier allemand qui a été arrêté pour avoir tenté de faire sauter le pont international à Sainte-Croix, a présenté un plaidoyer de protestation contre l'acte d'accusation déposé contre lui.

UNION DES COMMIS-EPICIERS DE MONTREAL. Nous demandons spécialement au public de Montréal de bien vouloir donner leur commandes chez l'épicier de bonne heure aujourd'hui, afin que les commis puissent être libres pour pouvoir assister au plé-nique qui a lieu demain (9 juin).

MARCI TRUST COMPANY. 31e année. Actif, \$4,000,000.

AUX ASSISES

QUINZE ANS DE PENITENCIER

TELE EST LA SENTENCE PRONONCEE CONTRE JACK BROWN, AUTEUR D'UN VOL A MAIN ARMEE. — SECOND PROCES DE ROMANO.

Jack Brown, trouvé coupable de tentative de meurtre, a été condamné à quinze ans de pénitencier, par M. le juge Pelletier, siégeant en Cour d'Assises. L'accusé avait vidé la caisse de la pharmacie Nadeau, rue S.-Denis, au mois de mars dernier.

Luigi Romano, accusé d'avoir tué Umberto Californio, il y a près de deux ans, subit actuellement son second procès pour meurtre. Il a été trouvé coupable d'un meurtre, mais a obtenu un nouveau procès sur la poursuite de Me Albani.

La première cause en Cour d'Assises, hier matin, était celle de Steve Ladden, trouvé coupable de tentative de meurtre sur la personne de Joseph Federosky, au cours d'une bataille d'ivrognes à Maison-neuve, il y a deux mois.

NOUVEAUX CURES. M. L'ARBE PERREAULT A S.-VINCENT DE PAUL ET M. L'ARBE DUFOUR A N.-D. DES NEIGES.

Mgr l'archevêque de Montréal vient de nommer M. l'abbé Léandre Perreault, curé de Notre-Dame des Neiges, curé de S.-Vincent de Paul, en remplacement de M. l'abbé Léandre Marsolais, décédé.

LE DRAME DE SAINT-DENIS. AUCUNE PISTE N'EST ENCORE DECOUVERTE. — LE MARI DE LA VICTIME CHERCHE SANS SUCCES SON ARGENT DISPARU.

S. Hyacinthe, 7. — Le coroner J. H. Viger a déclaré aujourd'hui que rien de nouveau ne s'est produit qui puisse éclairer le mystère de la mort tragique de Mme Pierre Coderre.

LES CONTRATS D'ASPHALTE. Le rapport des commissaires sur les diverses soumissions pour la vente de l'asphalte, a été laissé sur la table par le conseil.

POURQUOI CHANGER LES SPECIFICATIONS ? M. le maire, faisant allusion à une plainte portée contre la compagnie Hoefler, a déclaré, en employant des termes vagues, que le conseil de l'aqueduc, des gravais au lieu de pierres concassées, déclare qu'il a appris que ce changement a été autorisé par M. Janin.

PAS ALLEMAND, MAIS JUIF. La Hoefler Concrete Company ne laissera pas passer sans y répondre la légende inventée par le bureau des commissaires qui refusait un contrat pour la construction de trottoirs en ciment.

LE DEPART POUR LE NORD DE MONTREAL. L'agent de la Société de Colonisation, le Dr Bigonnes, partira pour le Nord de Montréal, canton Montigny, mercredi matin.

LES FINANCES MUNICIPALES. Le contrôleur des finances, M. Justinien Pelletier, vient de soumettre au conseil municipal un état de fonds d'emprunt de 1915.

TRIBUNAUX CIVILS

LE DROIT DE CRITIQUE

UN HOMME PUBLIC S'EXPOSE A LA CRITIQUE ET EST MAL VENU DE S'EN PLAINDRE. ENCLARE LE JUGE BRUNEAU, DENVOYANT L'ACTION D'UN ECHEVIN.

Un homme public s'expose à la critique et il est fort mal venu de s'en plaindre. Ce droit de critique appartient à l'électeur et vouloir l'en priver ce serait lui enlever son meilleur moyen d'obtenir une bonne administration.

Le tribunal de première instance avait accordé \$100 de dommages pour libelle à M. William S. Lingley contre M. Joachim B. Goss. Avant les élections municipales de Montréal-ouest, en 1909, le défendeur Goss avait déclaré en public que Lingley, qui avait été conseiller municipal pendant douze ans et qui se portait pour nouveau candidat, avait commis des irrégularités et qu'il était en relation trop intime avec les entrepreneurs. Lingley prit une action pour \$1,000 et obtint \$100.

Le tribunal a déclaré que le défendeur en critiquant la conduite du demandeur, n'avait nullement dépassé les bornes et en conséquence a renvoyé l'action, cassant ainsi le jugement du tribunal de première instance.

MYSTERE ELAIRCIS. Certains documents se rattachant au dossier de la cause Marcell-MacDonald, qu'un journal du soir prétendait avoir été volés, ont été retrouvés, hier, sur un meuble où un fonctionnaire les avait déposés par mégarde.

LE DROIT DE CRITIQUE. Le tribunal de première instance a déclaré que le défendeur en critiquant la conduite du demandeur, n'avait nullement dépassé les bornes et en conséquence a renvoyé l'action, cassant ainsi le jugement du tribunal de première instance.

LES CONTRATS D'ASPHALTE. Le rapport des commissaires sur les diverses soumissions pour la vente de l'asphalte, a été laissé sur la table par le conseil.

POURQUOI CHANGER LES SPECIFICATIONS ? M. le maire, faisant allusion à une plainte portée contre la compagnie Hoefler, a déclaré, en employant des termes vagues, que le conseil de l'aqueduc, des gravais au lieu de pierres concassées, déclare qu'il a appris que ce changement a été autorisé par M. Janin.

PAS ALLEMAND, MAIS JUIF. La Hoefler Concrete Company ne laissera pas passer sans y répondre la légende inventée par le bureau des commissaires qui refusait un contrat pour la construction de trottoirs en ciment.

LE DEPART POUR LE NORD DE MONTREAL. L'agent de la Société de Colonisation, le Dr Bigonnes, partira pour le Nord de Montréal, canton Montigny, mercredi matin.

LES FINANCES MUNICIPALES. Le contrôleur des finances, M. Justinien Pelletier, vient de soumettre au conseil municipal un état de fonds d'emprunt de 1915.

CHOSSES MUNICIPALES

M. N. GIROUX EST REELU

IL CONTINUERA A REPRESENTER LE CONSEIL A LA COMMISSION SCOLAIRE CATHOLIQUE, ET M. BOYD A LA PROTESTANTE. — DISCOURS VIOLENT. — L'ASPHALTE.

M. Giroux représentera de nouveau le conseil municipal de Montréal à la commission scolaire. Son mandat de mandat pour lequel il avait été élu lors du caucus, le docteur Létourneau, n'assistait pas à la séance d'hier et s'était évidemment retiré de sur les rangs.

Le tribunal de première instance a déclaré que le défendeur en critiquant la conduite du demandeur, n'avait nullement dépassé les bornes et en conséquence a renvoyé l'action, cassant ainsi le jugement du tribunal de première instance.

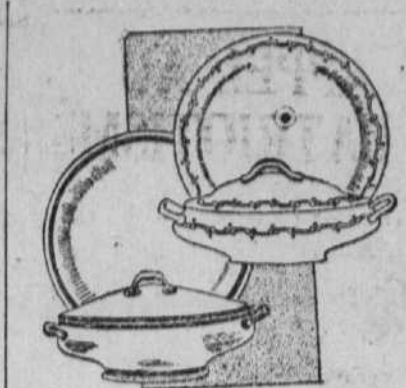
LES CONTRATS D'ASPHALTE. Le rapport des commissaires sur les diverses soumissions pour la vente de l'asphalte, a été laissé sur la table par le conseil.

POURQUOI CHANGER LES SPECIFICATIONS ? M. le maire, faisant allusion à une plainte portée contre la compagnie Hoefler, a déclaré, en employant des termes vagues, que le conseil de l'aqueduc, des gravais au lieu de pierres concassées, déclare qu'il a appris que ce changement a été autorisé par M. Janin.

PAS ALLEMAND, MAIS JUIF. La Hoefler Concrete Company ne laissera pas passer sans y répondre la légende inventée par le bureau des commissaires qui refusait un contrat pour la construction de trottoirs en ciment.

LE DEPART POUR LE NORD DE MONTREAL. L'agent de la Société de Colonisation, le Dr Bigonnes, partira pour le Nord de Montréal, canton Montigny, mercredi matin.

LES FINANCES MUNICIPALES. Le contrôleur des finances, M. Justinien Pelletier, vient de soumettre au conseil municipal un état de fonds d'emprunt de 1915.



SPECIAL. Nous offrons un service de vaisselle à diner de 93 pièces, couleur bleu ou vert, vendu régulièrement \$6.75 pour \$5.24. Le même service, doré, \$1.50 extra. Emballage et transport payés jusqu'à 100 milles de Montréal, 50 sous extra.

533 EST, S.-CATHERINE. Le magasin de détail de porcelaine et verrerie le plus complet et le plus considérable au Canada.

AVOCATS. Boite Postale 854. — Adresse télégraphique, "Nabac, Montréal".

Dr A. L. GUERTIN. Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge.

Dr M. LEMOYNE. Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge, larynx.

Dr NAP. DESJARDINS. CHIRURGIEN - DENTISTE. BUREAU: IIII, RUE SAINT-DENIS.

Dr HONORE THIBAUT. CHIRURGIEN - DENTISTE. BUREAU: 321a RUE RACHEL.

INGENIEURS CIVILS. BELANGER & BELANGER, (Léandre et Adrien), 30 Saint-Jacques.

INGENIEURS CIVILS. HURTUBISE & HURTUBISE. BUREAU: MAIN 7418.

NOTAIRE. A.-H. Barrette, 70 rue Rachel Est, Montréal.

DOCTEURS. Dr. J.-N. CHAUSSÉ. Spécialité: Voies urinaires, maladies de la peau.

SURVEYER & FRIGON. Experts, Levés de Plans, Estimations et Projets.

INGENIEURS CIVILS ET ARPENTEURS GEOMETRES. JOS. MEUNIER et FABIUS RUEL.

INGENIEURS CIVILS ET ARPENTEURS GEOMETRES. VINCENT & GIROUARD.

DEGATS PAR LA GELEE. Winnipeg, 8.—La gelée d'hier a causé des dommages estimés à plusieurs milliers de dollars dans les jardins des environs de Winnipeg.

SERVICE A DINER POUR LA CAMPAGNE

SPECIAL. Nous offrons un service de vaisselle à diner de 93 pièces, couleur bleu ou vert, vendu régulièrement \$6.75 pour \$5.24.

533 EST, S.-CATHERINE. Le magasin de détail de porcelaine et verrerie le plus complet et le plus considérable au Canada.

AVOCATS. Boite Postale 854. — Adresse télégraphique, "Nabac, Montréal".

Dr A. L. GUERTIN. Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge.

Dr M. LEMOYNE. Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge, larynx.

Dr NAP. DESJARDINS. CHIRURGIEN - DENTISTE. BUREAU: IIII, RUE SAINT-DENIS.

Dr HONORE THIBAUT. CHIRURGIEN - DENTISTE. BUREAU: 321a RUE RACHEL.

INGENIEURS CIVILS. BELANGER & BELANGER, (Léandre et Adrien), 30 Saint-Jacques.

INGENIEURS CIVILS. HURTUBISE & HURTUBISE. BUREAU: MAIN 7418.

NOTAIRE. A.-H. Barrette, 70 rue Rachel Est, Montréal.

DOCTEURS. Dr. J.-N. CHAUSSÉ. Spécialité: Voies urinaires, maladies de la peau.

SURVEYER & FRIGON. Experts, Levés de Plans, Estimations et Projets.

INGENIEURS CIVILS ET ARPENTEURS GEOMETRES. JOS. MEUNIER et FABIUS RUEL.

INGENIEURS CIVILS ET ARPENTEURS GEOMETRES. VINCENT & GIROUARD.

DEGATS PAR LA GELEE. Winnipeg, 8.—La gelée d'hier a causé des dommages estimés à plusieurs milliers de dollars dans les jardins des environs de Winnipeg.

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES

APPRENTIS BARBIERS demandés, méthode moderne. Système Moler, établi depuis 22 ans. Quelques semaines suffisent. On leur donne gratuitement au cours. Positions assurées. Cours spécial du soir. S'ad. Molers Barber College, 62D Boulevard St-Laurent, Montréal.

À LOUER. BUREAU A LOUER. 71a rue St-Jacques, rez-de-chaussée et sous-sol, 5,000 pieds de place. aussi plusieurs bureaux et suite de bureaux aux étages supérieurs.

PLAIN-PIED. Beau plain-pied meublé, à louer pour l'été. Cinq chambres, piano, gramophone, bain, gaz, électricité, deux galeries, sur belle rue centrale. S'adresser 322, avenue Laval.

IMMEUBLE. TALBOT FRÈRES, courtiers d'immeubles, experts en propriété, échange de propriétés de toutes sortes, ville ou campagne.

LOTS A VENDRE. Deux lots contigus, rue Dickson, près du nouveau monastère des Pères Franciscains. \$1000 comptant d'ici à 8 jours.

TERRAINS A VENDRE. Trois terrains, situés en face des Rapides de Lachine, dans Bronx Park, sur la 4ème Avenue.

VIEUX LIVRES RARES A VENDRE. L'histoire de Rome depuis sa fondation jusqu'à la translation de l'Empire par Constantin.

DIVERS. ARGENT A PRETER. JOBIN, A. D., Notaire, 103 rue S. François-Xavier, R.G.L. Main 8049.

ARGENT A PRETER. \$3,000.00 première hypothèque, 7 pour cent et quatre lots à vendre situés coin Holt et 4ème Avenue.

SERRURES. Clefs, serrures, Spécialité: découpage de clefs Yale, Corbin, Sergeant & Green.

SALLE A DINER. STAR BOARDING HOUSE. CHAMBRE ET PENSION, \$5.00 par semaine.

DOMINION COAL COMPANY. BUREAU GENERAL des VENTES, 112 Rue Saint-Jacques, Montréal.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 1833.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 1834.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 1835.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 1836.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 1837.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 1838.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 1839.

LA VIE SPORTIVE

L'OLYMPIADE DE LA CASQUETTE

Le 24 Juin sera un grand jour

Le Bureau de Direction de l'Association de la Casquette a, hier soir, fixé son choix sur les médailles qui seront données aux vainqueurs des courses de l'Olympiade de la Casquette.

Ces médailles sont de toute beauté et seront pour les vainqueurs un souvenir précieux de ces grandes assises annuelles du sport amateur chez les Canadiens-Français.

M. R. Melville, sec.-honoraire de l'Union des Athlètes Amateurs du Canada, vient de faire parvenir au gérant-général de la Casquette, Charles N. Chamberland, l'autorisation officielle accordée à l'Olympiade de la Casquette.

C'est dire toute l'importance qu'aura cet événement qu'on a voulu faire en pleine conformité avec les règlements de la grande Union qui régit le sport amateur dans tout le Dominion.

L'échevin Louis Rubenstein, le sportsman bien connu, représentant local et président de la Canadian Wheelmen's Association, doit faire parvenir dès aujourd'hui, à la Casquette, l'autorisation accordée pour la grande course de fond en bicyclette.

Le Comité est à étudier la partie musicale de cette fête. Il a devant lui des offres des meilleurs corps de musique de Montréal et il se propose de ne pas négliger cette importante

partie du programme. Tous nos athlètes voudront prendre part à cette grande manifestation et le spectacle sera certainement unique en son genre.

Toute notre jeunesse viendra, le 24 juin, prouver son activité et sa force, sous les regards attentifs d'une population qui la sympathie lui est gagnée depuis longtemps.

Les inscriptions viennent de partir. En plus de celles que nous avons déjà mentionnées, nous citerons les suivantes: l'Association Athlétique de Verdun, L'Éclair, Emmanuel Sylvaïn, de Québec, qui enverra un fort coureur pour le marathon, Eddie Lawrence, le secrétaire de la Section des coureurs de la C.P.R.A.A.A., J. Ralph, de Verdun, W. Major, de Westmount, etc.

Que toutes nos organisations sportives se fassent un devoir d'envoyer leurs athlètes prendre part à cette Olympiade. Que nos jeunes Canadiens-Français, qui ne font pas partie de club ou d'Association, s'inscrivent de suite. C'est seulement par ce moyen qu'ils pourront participer à cette grande course de fond en bicyclette.

Toute demande d'information sera donnée avec plaisir par Charles N. Chamberland, le gérant-général de la Casquette, 510, Mont Royal Est. Téléphone Saint-Louis 65-918-5169.

LES PARTIES DE BALLE AU CHAMP

Voici les résultats des parties d'hier dans les séries des ligues Internationales, Américaines, Nationales, Fédérales et Canadiennes:

LIGUE INTERNATIONALE
R. H. E.
Montréal, 010000001—2 9 3
Buffalo, 020100005—3 6 1
Richter et Madden; Beche et Lalong.

LIGUE AMERICAINE
R. H. E.
Toronto, 001000000—6 10 2
Rochester 101000000000—2 9 2
Manning et Kocher; Palmero et Erwin.

LIGUE NATIONALE
R. H. E.
Jersey City, 101300300—9 10 1
Newark, 010000200—3 9 3
Sherman et Reynolds; Brown et Heckinger.

POSITION DES CLUBS
G. P. C.
Buffalo, 17 11 607
Richmond, 17 15 531
Rochester, 17 15 531
Providence, 16 14 533
MONTREAL, 18 17 514
Toronto, 18 18 471
Jersey City, 14 18 438
Newark, 12 19 387

LIGUE AMERICAINE
G. P. C.
Detroit, 001000011—3 8 1
New-York, 001000000—2 5 2
Covelskie et McKee; Keating et Nunamaker.

LIGUE NATIONALE
G. P. C.
Brooklyn, 000000010—1 10 2
Pittsburg, 001011300—6 6 0
Coombes et McCarty; Adams et Gibson.

POSITION DES CLUBS
G. P. C.
Detroit, 30 17 638
Chic. go., 28 17 622
Boston, 22 16 579
New-York, 19 21 475
Washington, 18 20 474
Cleveland, 18 23 439
Saint-Louis, 18 25 419
Philadelphie, 16 30 348

LIGUE FEDERALE
G. P. C.
Baltimore, 000000030—3 5 2
Brooklyn, 100000201—4 10 2
Smith, Bailey, Jacklitsch et Owens; Seaton et Pratt.

POSITION DES CLUBS
G. P. C.
Chicago, 24 17 583
Philadelphie, 23 19 548
Boston, 21 20 512
Brooklyn, 21 21 500
St-Louis, 22 23 489
Pittsburg, 20 21 488
Cincinnati, 17 22 436
New-York, 16 21 423

LIGUE CANADIENNE
Hamilton, 10101—3 7 0
Guelph, 00000—0 3 3
Shroeder et Pembroke; Kirley et Fisher.

POSITION DES CLUBS
Hamilton, 10 6 625
Guelph, 10 6 588
Ottawa, 11 9 530
London, 7 10 412
St-Thomas, 7 11 389
Brantford, 6 10 375

LIGUE INTERNATIONALE
R. H. E.
Montréal, 010000001—2 9 3
Buffalo, 020100005—3 6 1
Richter et Madden; Beche et Lalong.

LIGUE AMERICAINE
R. H. E.
Toronto, 001000000—6 10 2
Rochester 101000000000—2 9 2
Manning et Kocher; Palmero et Erwin.

LIGUE NATIONALE
R. H. E.
Jersey City, 101300300—9 10 1
Newark, 010000200—3 9 3
Sherman et Reynolds; Brown et Heckinger.

POSITION DES CLUBS
G. P. C.
Buffalo, 17 11 607
Richmond, 17 15 531
Rochester, 17 15 531
Providence, 16 14 533
MONTREAL, 18 17 514
Toronto, 18 18 471
Jersey City, 14 18 438
Newark, 12 19 387

LIGUE AMERICAINE
G. P. C.
Detroit, 001000011—3 8 1
New-York, 001000000—2 5 2
Covelskie et McKee; Keating et Nunamaker.

LIGUE NATIONALE
G. P. C.
Brooklyn, 000000010—1 10 2
Pittsburg, 001011300—6 6 0
Coombes et McCarty; Adams et Gibson.

POSITION DES CLUBS
G. P. C.
Detroit, 30 17 638
Chic. go., 28 17 622
Boston, 22 16 579
New-York, 19 21 475
Washington, 18 20 474
Cleveland, 18 23 439
Saint-Louis, 18 25 419
Philadelphie, 16 30 348

LIGUE CANADIENNE
Hamilton, 10101—3 7 0
Guelph, 00000—0 3 3
Shroeder et Pembroke; Kirley et Fisher.

L'INAUGURATION DU PARI MUTUEL A BLUE BONNETS

La réunion du printemps à la piste de Blue Bonnets s'ouvrira cet après-midi alors que le système du Pari Mutuel sera inauguré. Les meilleurs chevaux du circuit canadien démarqueront et comme la piste est en excellente condition on s'attend à ce que les favoris soient établis. Tout fait prévoir que la première réunion de l'année 1915, sous les auspices du Montreal Jockey Club, remportera un succès sans précédent depuis la fondation de ce club.

L'épreuve par excellence de la journée d'ouverture sera sans contredit la course pour le prix Kinderarten, ouverte aux chevaux de deux ans, qui réunira maints concurrents. Cette épreuve est disputée annuellement et toujours elle réunit les meilleurs coureurs. Déjà à jamais, c'est que cette course n'a jamais été gagnée deux fois par le même propriétaire. La course au clocher (steepchase) a aussi réuni plusieurs coureurs, nous ne doutons pas que cette épreuve sera suivie avec intérêt par les nombreux turfistes qui se rendront à Blue Bonnets cet après-midi, pour assister à l'ouverture de la réunion qui ne laissera rien à désirer à celles des années passées.

Voici la liste des inscrits dans les différentes courses de cet après-midi:

1ère course, à réclamer, \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 5 1-2 furlongs — Cerf, Volant 118, Maiden Bradley 89, Sarolla 109, Last Spark 102, Corn Broom 111, Mabelus 123, Red Post 106, Our Mause 103, Lady Spendthrift 93, Froissart 110, Red Fire 106, Harry Basset II, 91, Puritan Lass 107, Sir Arthur 109.

2ème course, à réclamer, \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 1 mille — Shyness 92, Brave Gunard 103, Water Lady 106, Black Broom 100, Commanada 103.

3ème course, bourse Kindergarten, 2 ans, \$1,500 ajoutés, 5 furlongs — Candle 102, Tom Edward 108, Casco 101, Zin Del 96, Yenghee 117, Briar Path 112, The Spirit 105, York Lad 115, Slipper Day 107, Miss Gayle 104, Maxim Belle 104, Kenneth 112, Ida Claire 99, Squeeler 116, Blue Wing 104, King Worth 118, Kewesca 114.

4ème course, handicap, \$700 ajoutés, 3 ans et plus, 1 mille — Shyness 92, Brave Gunard 103, Water Lady 106, Black Broom 100, Commanada 103.

5ème course, bourse Kindergarten, 2 ans, \$1,500 ajoutés, 5 furlongs — Candle 102, Tom Edward 108, Casco 101, Zin Del 96, Yenghee 117, Briar Path 112, The Spirit 105, York Lad 115, Slipper Day 107, Miss Gayle 104, Maxim Belle 104, Kenneth 112, Ida Claire 99, Squeeler 116, Blue Wing 104, King Worth 118, Kewesca 114.

6ème course, à réclamer, \$700 ajoutés, 3 ans et plus, 1 mille — Shyness 92, Brave Gunard 103, Water Lady 106, Black Broom 100, Commanada 103.

7ème course, à réclamer, \$700 ajoutés, 3 ans et plus, 1 mille — Love Day 116, Stanley S. 110, Burwood 102, Louise Travers 106, Baby Sister 104, Duquesne 111, Fastoso 110, Leialoha 106, Bula Weish 111, Galaxy 106, Bendel 111, Toward Field 111, J. H. Houghton 116, Penalty 109, Star of Love 97, Elwah 111.

8ème course, \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 1 1-8 mille — Fenrock 93, Muddis 100, Beaupère 100, Jafot 105, Laird O' Kirkcaldy 100, Jafot 107.

9ème course, \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 1 1-8 mille — Fenrock 93, Muddis 100, Beaupère 100, Jafot 105, Laird O' Kirkcaldy 100, Jafot 107.

10ème course, \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 1 1-8 mille — Fenrock 93, Muddis 100, Beaupère 100, Jafot 105, Laird O' Kirkcaldy 100, Jafot 107.

11ème course, \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 1 1-8 mille — Fenrock 93, Muddis 100, Beaupère 100, Jafot 105, Laird O' Kirkcaldy 100, Jafot 107.

12ème course, \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 1 1-8 mille — Fenrock 93, Muddis 100, Beaupère 100, Jafot 105, Laird O' Kirkcaldy 100, Jafot 107.

LA REUNION DU PRINTEMPS EST TERMINEE

LA DERNIERE JOURNEE DE COURSE A DORVAL A ATTIRE UNE ASSISTANCE CONSIDERABLE — LE JOUR DES DAMES — LES FAVORIS DEFAITS.

La réunion du printemps à la piste de Dorval s'est terminée hier après-midi après avoir obtenu un éclatant succès. L'estrade, le clubhouse et les populaires regardaient d'amateurs très appréciateurs. Cette journée de clôture a été agréablement par la présence des dames qui ont encore largement profité de la gracieuse hospitalité des directeurs de notre Jockey Club.

Les seconds choix et les outsiders ont encore monopolisé les victoires. La course la plus contestée de l'après-midi fut la quatrième au programme. Les quatre premiers furent Phil Ingham, qui fut Kilday, un négligé, qui la gagna par un nez après s'être rapproché en grande vitesse vers la fin de l'épreuve.

La réunion qui s'est terminée hier est un succès sportif considérable, surtout que la direction de Dorval s'est efforcée d'atteindre depuis la fondation de ce club hippique.

Phil Ingham triompha dans la première épreuve après avoir laissé Broomstraw mener la course jusque dans sa première moitié. Darnetta se classa troisième. Le favori Eddie J. ne fut même pas dans l'argent.

Le second choix Lucky George ne donna guère l'impression d'un gagnant pendant la majeure partie de la course. Il se classa premier par une demi-longueur en devançant le favori Bogart dans la ligne droite. Spohn gagna le troisième argent en étant juste au pair.

Mrs. Mc s'adjugea la victoire dans la troisième épreuve à une cote de non-classé (outsider).

La quatrième course fut très contestée et les favoris ne furent pas en mesure de gagner. Tout fait prévoir que la première réunion de l'année 1915, sous les auspices du Montreal Jockey Club, remportera un succès sans précédent depuis la fondation de ce club.

L'épreuve par excellence de la journée d'ouverture sera sans contredit la course pour le prix Kinderarten, ouverte aux chevaux de deux ans, qui réunira maints concurrents. Cette épreuve est disputée annuellement et toujours elle réunit les meilleurs coureurs. Déjà à jamais, c'est que cette course n'a jamais été gagnée deux fois par le même propriétaire. La course au clocher (steepchase) a aussi réuni plusieurs coureurs, nous ne doutons pas que cette épreuve sera suivie avec intérêt par les nombreux turfistes qui se rendront à Blue Bonnets cet après-midi, pour assister à l'ouverture de la réunion qui ne laissera rien à désirer à celles des années passées.

Voici la liste des inscrits dans les différentes courses de cet après-midi:

1ère course, à réclamer, \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 5 1-2 furlongs — Cerf, Volant 118, Maiden Bradley 89, Sarolla 109, Last Spark 102, Corn Broom 111, Mabelus 123, Red Post 106, Our Mause 103, Lady Spendthrift 93, Froissart 110, Red Fire 106, Harry Basset II, 91, Puritan Lass 107, Sir Arthur 109.

2ème course, à réclamer, \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 1 mille — Shyness 92, Brave Gunard 103, Water Lady 106, Black Broom 100, Commanada 103.

3ème course, bourse Kindergarten, 2 ans, \$1,500 ajoutés, 5 furlongs — Candle 102, Tom Edward 108, Casco 101, Zin Del 96, Yenghee 117, Briar Path 112, The Spirit 105, York Lad 115, Slipper Day 107, Miss Gayle 104, Maxim Belle 104, Kenneth 112, Ida Claire 99, Squeeler 116, Blue Wing 104, King Worth 118, Kewesca 114.

4ème course, handicap, \$700 ajoutés, 3 ans et plus, 1 mille — Shyness 92, Brave Gunard 103, Water Lady 106, Black Broom 100, Commanada 103.

5ème course, bourse Kindergarten, 2 ans, \$1,500 ajoutés, 5 furlongs — Candle 102, Tom Edward 108, Casco 101, Zin Del 96, Yenghee 117, Briar Path 112, The Spirit 105, York Lad 115, Slipper Day 107, Miss Gayle 104, Maxim Belle 104, Kenneth 112, Ida Claire 99, Squeeler 116, Blue Wing 104, King Worth 118, Kewesca 114.

6ème course, à réclamer, \$700 ajoutés, 3 ans et plus, 1 mille — Shyness 92, Brave Gunard 103, Water Lady 106, Black Broom 100, Commanada 103.

7ème course, à réclamer, \$700 ajoutés, 3 ans et plus, 1 mille — Love Day 116, Stanley S. 110, Burwood 102, Louise Travers 106, Baby Sister 104, Duquesne 111, Fastoso 110, Leialoha 106, Bula Weish 111, Galaxy 106, Bendel 111, Toward Field 111, J. H. Houghton 116, Penalty 109, Star of Love 97, Elwah 111.

8ème course, \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 1 1-8 mille — Fenrock 93, Muddis 100, Beaupère 100, Jafot 105, Laird O' Kirkcaldy 100, Jafot 107.

9ème course, \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 1 1-8 mille — Fenrock 93, Muddis 100, Beaupère 100, Jafot 105, Laird O' Kirkcaldy 100, Jafot 107.

10ème course, \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 1 1-8 mille — Fenrock 93, Muddis 100, Beaupère 100, Jafot 105, Laird O' Kirkcaldy 100, Jafot 107.

11ème course, \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 1 1-8 mille — Fenrock 93, Muddis 100, Beaupère 100, Jafot 105, Laird O' Kirkcaldy 100, Jafot 107.

12ème course, \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 1 1-8 mille — Fenrock 93, Muddis 100, Beaupère 100, Jafot 105, Laird O' Kirkcaldy 100, Jafot 107.

13ème course, \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 1 1-8 mille — Fenrock 93, Muddis 100, Beaupère 100, Jafot 105, Laird O' Kirkcaldy 100, Jafot 107.

14ème course, \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 1 1-8 mille — Fenrock 93, Muddis 100, Beaupère 100, Jafot 105, Laird O' Kirkcaldy 100, Jafot 107.

15ème course, \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 1 1-8 mille — Fenrock 93, Muddis 100, Beaupère 100, Jafot 105, Laird O' Kirkcaldy 100, Jafot 107.

16ème course, \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 1 1-8 mille — Fenrock 93, Muddis 100, Beaupère 100, Jafot 105, Laird O' Kirkcaldy 100, Jafot 107.

17ème course, \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 1 1-8 mille — Fenrock 93, Muddis 100, Beaupère 100, Jafot 105, Laird O' Kirkcaldy 100, Jafot 107.

18ème course, \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 1 1-8 mille — Fenrock 93, Muddis 100, Beaupère 100, Jafot 105, Laird O' Kirkcaldy 100, Jafot 107.

COMMERCES ET FINANCES

LA MATINEE A LA BOURSE

L'ACTIVITE RELATIVE D'HIER NE S'EST MAINTENUE QU'EN PARTIE. — L'IRON MONTE A 31% ET LE "DOM. BRIDGE" RESTE A 130.

La matinée a été sensiblement plus calme que celle d'hier, à la Bourse de Montréal. L'iron s'est maintenu en vedette par la continuation de sa marche en avant, ou plutôt en regagnant le terrain perdu sur le plus haut cours de la semaine dernière et même en le dépassant. Cette valeur a ouvert à 30 1/2 pour monter graduellement, mais non sans quelque incertitude, à 31%, avant la fin de la deuxième heure d'opérations.

Le marché est resté notablement plus étroit qu'il ne l'était hier matin.

Le "Dom. Bridge" occupe le second rang parmi les valeurs actives et se maintient à 130 durant toute la séance. L'ogilvie se présente à 123 1/2 et le "Textile" se traite à 75.

Le "Tram Power", qui jouissait hier de la faveur d'une partie du public, était, aujourd'hui, complètement délaissé.

Dix parts de "Bell Tel." ont trouvé pour leur compte le marché et ils n'ont pas laissé passer d'occasion de réaliser des bénéfices.

Des tendances variées se sont disputées la place durant le reste de la séance et le volume des transactions a décliné de façon marquée.

LE COMMERCE BRITANNIQUE

IL ACCUSE UNE AUGMENTATION DES IMPORTATIONS ET UNE MOINS-VALUE DES EXPORTATIONS.

London, 8.—Le compte rendu du ministère du Commerce (Board of Trade), pour le mois de mai, fait connaître que les importations dans les îles britanniques se sont élevées à £71,604,400 (£39,922,000), contre £59,990,000 (£29,950,000). Les exportations se sont présentées à £39,618,000 comparativement à £42,051,000 l'année dernière.

Les exportations ont atteint le plus haut chiffre enregistré depuis le début de la guerre. L'augmentation des importations est due en large partie aux gains faits par les denrées alimentaires, les boissons et le tabac, se chiffrant par £8,116,000, du coton, £2,737,000. Le fer façonné et l'acier ont décliné de £279,000. Les autres métaux bruts ou manufacturés ont augmenté de £1,629,000.

La réduction des exportations s'est surtout fait sentir dans le coton manufacturé, £2,220,000, dans les machines, £1,556,000, les charbons, £898,000, et dans le fer, l'acier et ses sous-produits, £842,000.

LES INDUSTRIES FRANÇAISES

Paris, 8.—La situation industrielle en France est hautement satisfaisante et montre une tendance sensible à s'améliorer, d'après le ministre du travail, qui arrive à ces conclusions au moyen de statistiques recueillies par son département.

Pendant avril, 77 pour cent des établissements industriels fonctionnaient employant 65 pour cent du nombre normal de leurs employés. Mais comme un nombre considérable des employés ont été mobilisés, le nombre des sans emploi ne se chiffre qu'à 17 pour cent. Dans un grand nombre de centres importants, tels que Rouen, Bordeaux, Toulouse, Lyon, Marseille et Nantes, le chômage est pour ainsi dire inexistant. Les manufactures sont embarrassées faute de pouvoir obtenir toute la main d'œuvre dont elles ont besoin.

L'activité industrielle est moins intense à Paris, Dijon, Nancy et le département du Nord et du Pas de Calais. Les industries, dans le nord et dans l'est, font des efforts héroïques pour garder leurs usines en exploitation, malgré les dangers constants du bombardement.

DECLARATIONS DE DIVIDENDES

Banque Provinciale. — Dividende trimestriel régulier de 1% exigible le 2 juillet par les porteurs inscrits le 22 juin.

Pennsylvania Water & Power. — Dividende trimestriel régulier de 1%, échéant le 1er juillet, aux actionnaires inscrits le 18 juin.

"TWIN CITY". — Dividende trimestriel régulier de 1 1/2 pour cent aux actionnaires ordinaires et 1 3/4 pour cent aux actions de priorité payable le 1er juillet aux actionnaires inscrits le 16 juin. Le registre de transmission ne fermera pas.

main soir, au théâtre Gaiety, de Montréal. On disait que ce fameux assaut de 10 reprises entre ces deux célébrités de l'arena a enthousiasmé nos sportsmen et nos connaisseurs au point que jamais vente de billets n'a été aussi élevée pour une séance de boxe.

Tous voudront assister aux débuts de McVey en notre ville. Ce fameux noir, qui est, de l'aveu de tous les experts, la plus grande merveille humaine au point de vue physique, est le spécimen accompli de l'athlète. C'est un pugiliste classique dans l'extrême acception du mot. Il a tous les secrets et toutes les finesses de son art.

"Battling" Jim Johnson est un rival de Sam McVey. Vainqueur de Jack Johnson, il est l'un des plus grands boxeurs de l'univers à l'heure présente. Nos sportsmen l'ont vu, du reste, à l'oeuvre, et savent ce qu'il peut faire.

Il n'y aura pas à craindre la chaleur, demain, car le Théâtre Gaiety est muni d'un parfait système de ventilation qui garde cette superbe salle fraîche tout le temps.

De très fortes préliminaires sont au programme, nous en reparlerons, demain soir.

NOUVELLES DE WALL STREET

LE PACIFIQUE-CANADIEN S'ETABLIT EN REPRISE ET RECOURRE 1 POINT ET QUART. — LE MARCHÉ, ACTIF D'ABORD, DEVIENT TERNE.

Wall Street, 8. — L'ascension du "Bethlehem Steel" à un nouveau record a constitué la note dominante de l'ouverture du marché. Ce stock a débuté à 158, soit un progrès de 3 points et un degré au-dessous de son point culminant.

De ce niveau il a avancé, par lots de 100 parts, à 162. Les autres spécialités de guerre ont été assez fortes, gagnant un et deux points, et les entreprises ont enregistré des gains semblables.

Dans le compartiment des chemins de fer, le Pacifique-Canadien, qui, hier, était remarquablement lourd, a récupéré un point et quart, ce qui n'est, cependant, qu'une partie de son gain à Londres.

L'U. S. Steel et les autres chefs de file ont également fait des pas plus ou moins grands en avant.

Mais le "Bethlehem Steel" a vite abandonné 4 des 7 points qu'il avait d'abord gagnés et le reste de la cote est entré dans ce mouvement. Comme question de fait, les professionnels ont contrôlé le marché et ils n'ont pas laissé passer d'occasion de réaliser des bénéfices.

Des tendances variées se sont disputées la place durant le reste de la séance et le volume des transactions a décliné de façon marquée.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par la maison Fortier, Beauvais et Cie, membres de la Bourse de Montréal, rue St-François-Xavier, 90, Montréal.

VALEURS	OUV.	CLÔT.	VALEURS	OUV.	CLÔT.
Bell Tel.	48	48	Nor. Ohio	105	105
Br. Tel.	64	64	N. S. Steel	127	127
Cap. Can.	67	67	Ogilvie Mill	127	127
Can. Pac.	30	30	Ont. L. & P.	20	20
Can. Cel.	28	28	Peasens	57	57
Can. Conv.	34	34	R. & O. N. C.	120	119
Can. Pac. N.	153	150	Shawing	85	85
Can. New	34	34	Sherwin W.	55	55
Can. Loco.	41	39 1/2	Spa. Riv. Co.	99	99
Crowe	28	28	St. C. C.	159 1/2	159

NOUVELLES DU MATIN ET DE L'AVANT DERNIERE HEURE

LA FAMINE A MEXICO

LA VILLE EST REMPLIE D'AFFAMES ET 500 PERSONNES MEURENT CHAQUE JOUR, FAUTE DE VIVRES. — LES SOLDATS DE ZAPATA PILLENT ET SACRAGENT.

San Antonio, Texas, 8. — Les rues de Mexico sont remplies de destitués qui demandent à manger, et la mortalité est de 500 par jour pour cause de famine.

Durant tout le jour, les rues sont remplies de pauvres qui quémandent une bouchée, et avec la disette des vivres, leur nombre augmente par milliers.

Washington, 8. — Une dépêche de Vera Cruz au Secrétaire d'Etat annonce qu'on y a appris de Tampico, par T. S. F., que les troupes de Villa se sont embarquées dimanche de la ville de Tuxpam.

LA RARETE DU ZINC

UNE DES CAUSES D'INQUIETUDE AU SUJET DES MUNITIONS EN ANGLETERRE.

Londres, 8. — La rareté du zinc, qui est employé en grande quantité dans la fabrication des munitions de guerre, a causé de l'inquiétude au gouvernement depuis quelque temps.

Les résultats de cette préoccupation étaient visibles dans le rapport du marché aux métaux de lundi, qui a omis les cotes du zinc, sauf pour cette partie qui est employée pour la fabrication des cartouches, et aussi les règlements qui ont été émis interdisant l'usage du zinc, sauf pour garnir les feuilles de fer-blanc et les fils de fer.

Les dernières cotes du marché américain portent le zinc à \$500 la tonne, tandis qu'il n'était que de \$410 avant la guerre.

"LA GUERRE SOCIALE" EST SAISIE

Paris, 8. — Le gouvernement a donné l'ordre de saisir le journal "La Guerre Sociale", publié par Gustave Hervé, à la suite d'un article qui n'avait pas été approuvé par le censeur, ou l'on avait violemment les mesures de la guerre.

L'AMIRAL AUBERT EST MORT

Paris, 8. — L'amiral Aubert, chef de l'Etat-major de la marine française, est mort, la nuit dernière, à l'hôpital du Val-de-Grâce, après une maladie de plusieurs semaines.

EN L'HONNEUR DU CARDINAL

DEMAIN S'OUVRIENT A QUEBEC LES FETES DU CINQUANTAIRE DE S. E. LE CARDINAL BEGIN. — MAGNIFIQUES PREPARATIFS. — MGR STAGNI PRESENT. — A LA BASILIQUE.

Québec, 8. — Demain s'ouvrent à Québec les fêtes commémoratives du cinquantenaire de l'ordination sacerdotale de Son Eminence le Cardinal Bégin. Les manifestations qui se succéderont durant ces deux jours de réjouissance à l'occasion de cet heureux jubilé auront le caractère d'un grand événement.

La cérémonie de l'installation du nouveau chapitre diocésain de Québec, demain après-midi, à deux heures, sera le prélude des fêtes jubilaires. C'est en la Basilique que se déroulera l'imposante cérémonie.

La décoration de la Cathédrale de Québec pour les grandes fêtes dont elle va être témoin est d'une richesse exceptionnelle et très délicate, évoquant de la carrière de l'éminent primate de l'Eglise canadienne les plus tendres souvenirs.

EN HONGRIE

UNE TENTATIVE POUR FORMER UN CABINET DE COALITION ECHOUÉ.

Zurich, via Londres, 8 juin. — D'après des télégrammes reçus de Budapest, les efforts faits pour organiser un cabinet de coalition ont échoué.

Londres, 8. — Une dépêche de Copenhague à l'Exchange Telegraph company dit: "Le Berlin Lokal Anzeiger" dans un article visiblement inspiré, proteste contre les assemblées faites par Sergius Sazonoff, le ministre des affaires étrangères de la Russie.

LE CAPITAINE DU "CHRISTINE" SON CADAVRE EST REPECHE.

Québec, 8. — Le cadavre du capitaine Gédéon Gagné, de cette ville, qui a péri lors du désastre du "Christine", a été repêché, hier. Il ne reste plus que deux des victimes de cet accident maritime à retrouver et on espère que le fleuve les rendra avant peu.

RECOLTES ALLEMANDES EN BELGIQUE

Londres, 8. — Le correspondant du "Daily Mail" d'Amsterdam dit que la récolte des moissons hâtives allemandes commencera ce mois-ci en Belgique. Les semences ont été faites plus tôt que de coutume dans le but de presser la récolte.

RECRUTEMENT CLANDESTIN

ON AURAIT DECOUVERT AUX ETATS-UNIS QUE DES PERSONNES EMBAUCHAIENT DES RECRUES EN CE PAYS POUR LE COMPTE DE L'ANGLETERRE. — ON ENQUETE.

Boston, 8. — Les enquêtes fédérales sur l'activité de certaines personnes intéressées à faire enrôler dans l'armée anglaise des recrues américaines ont mis à jour quatre cas où des arbrés avaient été offertes à de jeunes Américains pour s'embarquer en destination de l'Angleterre.

Deux jeunes gens localisés par des agents fédéraux auraient reçu l'offre de \$100, outre leur transport gratuit en Angleterre, s'ils voulaient s'enrôler dans les rangs anglais.

Le consul général anglais à Boston, M. Frederic P. Leay, a nié avoir eu connaissance de cette affaire, en déclarant que la responsabilité en reposait sur les autorités de l'immigration américaine.

LA BULGARIE REÇOIT SES CANONS

Londres, 8. — Une dépêche de Copenhague à l'Exchange Telegraph Company mandate que les canons automatiques à destination de la Bulgarie, venant du Danemark, qui, disait-on récemment, avaient été saisis par les Allemands, sont en route pour ce pays.

Une dépêche de Copenhague, à la date du 7, dit que le navire "Pan", qui avait quitté Copenhague avec un chargement de fusils à destination de la Bulgarie, avait été vu près de Falsterbo, transportant sa cargaison à bord d'un torpilleur.

LES TRAVERSIERS DES GRANDS LACS

ILS PEUVENT ETRE RANGES PARMIS LES MEILLEURS AU MONDE.

Mme Ruth Kedzie Thompson dont les livres de voyage à travers la Russie, l'Espagne et les autres pays d'Europe sont classiques, maintenant en route pour l'Alaska, déclare que les navigateurs canadiens qui font le service des grands lacs peuvent être comparés avec avantage avec tous les autres.

Dans une lettre à M. E. W. Holton, agent-général des passagers de la Northern Navigation Co., la ligne par terre et par eau du Grand-Tronc entre le Canada oriental et le Canada occidental — Mme Thompson écrit: "Nous avons trouvé le service du vapeur Hamonic de votre compagnie à celui de n'importe quel bon hôtel européen ou le transatlantique. Tout y est entrepris à la perfection et la courtoisie des officiers et des garçons est remarquable. Nous avons assez voyagé dans toutes les parties du monde pour nous vanter de parler en connaissance de cause." Le navire nous laisse la meilleure impression, et nous n'avons certainement jamais été servis avec autant d'attention.

LE CAPITAINE DU "CHRISTINE" SON CADAVRE EST REPECHE.

Québec, 8. — Le cadavre du capitaine Gédéon Gagné, de cette ville, qui a péri lors du désastre du "Christine", a été repêché, hier. Il ne reste plus que deux des victimes de cet accident maritime à retrouver et on espère que le fleuve les rendra avant peu.

RECOLTES ALLEMANDES EN BELGIQUE

Londres, 8. — Le correspondant du "Daily Mail" d'Amsterdam dit que la récolte des moissons hâtives allemandes commencera ce mois-ci en Belgique. Les semences ont été faites plus tôt que de coutume dans le but de presser la récolte.

L'ANARCHIE A AYLMER

LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL EST PRISE D'ASSAUT. — UNE MELEE GENERALE SUIVIE DE LA DEMISSION DE PRESQUE TOUS LES CONSEILLERS.

Ottawa, 8. — Le conseil municipal d'Aylmer a été, hier soir, littéralement pris d'assaut par une foule d'environ 300 contribuables qui empêchèrent le travail de la séance et demandèrent la démission du maire et de certains échevins.

Toute cette effervescence fut causée par une motion demandant le renvoi de l'ingénieur de l'aqueduc, M. Narcisse Leblanc. La motion du conseiller Routliffe, demandant le maintien de M. Leblanc, fut défilée et M. Routliffe donna sa démission, laissant la salle. La foule envahit alors l'enceinte réservée aux conseillers et plusieurs batailles à coups de poings s'engagèrent.

Le conseil s'est réuni, hier soir, à 8 heures, dans le bâtiment de l'ancien hôtel de la ville, sous la présidence de Mgr Routhier. Le conseil a été pris d'assaut par une foule d'environ 300 contribuables.

LA BULGARIE REÇOIT SES CANONS

Londres, 8. — Une dépêche de Copenhague à l'Exchange Telegraph Company mandate que les canons automatiques à destination de la Bulgarie, venant du Danemark, qui, disait-on récemment, avaient été saisis par les Allemands, sont en route pour ce pays.

LE CAMP DE VALCARTIER

IL EST ROUVERT, HIER, ET ON Y ATTEND PLUSIEURS MILLIERS DE SOLDATS.

Québec, 8. — Le camp de Valcartier a été rouvert hier, et il est probable qu'avant la fin de la semaine on y comptera quelques milliers de soldats. Hier, est arrivé à Valcartier un détachement de l'Army Service Corps d'Ottawa, qui est à préparer le camp pour l'arrivée des soldats, et une trentaine d'hommes du 4ème régiment de cavalerie de Toronto, venus pour recevoir les chevaux du régiment qui sont attendus ici aujourd'hui. Le régiment lui-même, qui se compose de 1.000 hommes, sera au camp vers la fin de la semaine.

LES TRAVERSIERS DES GRANDS LACS

ILS PEUVENT ETRE RANGES PARMIS LES MEILLEURS AU MONDE.

Mme Ruth Kedzie Thompson dont les livres de voyage à travers la Russie, l'Espagne et les autres pays d'Europe sont classiques, maintenant en route pour l'Alaska, déclare que les navigateurs canadiens qui font le service des grands lacs peuvent être comparés avec avantage avec tous les autres.

Dans une lettre à M. E. W. Holton, agent-général des passagers de la Northern Navigation Co., la ligne par terre et par eau du Grand-Tronc entre le Canada oriental et le Canada occidental — Mme Thompson écrit: "Nous avons trouvé le service du vapeur Hamonic de votre compagnie à celui de n'importe quel bon hôtel européen ou le transatlantique. Tout y est entrepris à la perfection et la courtoisie des officiers et des garçons est remarquable. Nous avons assez voyagé dans toutes les parties du monde pour nous vanter de parler en connaissance de cause." Le navire nous laisse la meilleure impression, et nous n'avons certainement jamais été servis avec autant d'attention.

LE CAPITAINE DU "CHRISTINE" SON CADAVRE EST REPECHE.

Québec, 8. — Le cadavre du capitaine Gédéon Gagné, de cette ville, qui a péri lors du désastre du "Christine", a été repêché, hier. Il ne reste plus que deux des victimes de cet accident maritime à retrouver et on espère que le fleuve les rendra avant peu.

RECOLTES ALLEMANDES EN BELGIQUE

Londres, 8. — Le correspondant du "Daily Mail" d'Amsterdam dit que la récolte des moissons hâtives allemandes commencera ce mois-ci en Belgique. Les semences ont été faites plus tôt que de coutume dans le but de presser la récolte.



LE "DROIT" DANS SON NOUVEL HOTEL

Mgr ROUTHIER BENT HIER SOIR L'EDIFICE DU CONFRE D'OTTAWA.

Ottawa, 8. — Hier soir en présence de nombreux amis du "Droit" a eu lieu la bénédiction du nouvel édifice occupé par ce journal.

Le nouvel édifice, propriété du "Droit" est situé aux coins D'Albion et George, en face du Monument National.

LE CAMP DE VALCARTIER

IL EST ROUVERT, HIER, ET ON Y ATTEND PLUSIEURS MILLIERS DE SOLDATS.

Québec, 8. — Le camp de Valcartier a été rouvert hier, et il est probable qu'avant la fin de la semaine on y comptera quelques milliers de soldats. Hier, est arrivé à Valcartier un détachement de l'Army Service Corps d'Ottawa, qui est à préparer le camp pour l'arrivée des soldats, et une trentaine d'hommes du 4ème régiment de cavalerie de Toronto, venus pour recevoir les chevaux du régiment qui sont attendus ici aujourd'hui.

VICTIME DE SON COURAGE

Ottawa, 8. — Daniel Byron, sergent à l'emploi du Pacifique Canadien et demeurant avenue Bayview, s'est noyé, hier soir, dans le canal de l'aqueduc, en tentant de sauver un camarade. Le compagnon de Byron a été sauvé. Le cadavre n'a pas encore été repêché.

10,000 CORDES DE PULPE INCENDIEES

Québec, 7. — Dix mille cordes de bois de pulpe appartenant à la succession Vandyste et à MM. Tangway et frères, ont été détruites par un incendie hier à la fourche du Pin Comté, de Montmagny, sur la ligne du Transcontinental. Les pompiers de Québec qui ont répondu immédiatement à une demande d'aide, ont réussi à maîtriser le feu hier soir. Les pertes sont estimées à \$80,000.

CONDOLÉANCES

Les membres du Cercle Langevin A. C. J. C., réunis en assemblée spéciale, le vendredi 4 juin dernier, ont adopté à l'unanimité, un vote de condoléances à l'adresse de leur Amour-Dirigeant, le Révérend Monsieur l'abbé J. C. Beaudin, à l'occasion de la mort de son père l'Honorable Juge S. Beaudin, bienfaiteur du Cercle.

MARIAGE CARDIN-CLOUTIER.

Lundi, le sept courant, M. l'abbé Gardin, curé de Repentigny, bénissait à l'Eglise Saint-Stanislas de Montréal, le mariage de son neveu, M. Charles Gardin, comptable à la banque Molson, avec Mademoiselle Blanche Cloutier, fille de feu le Dr Cloutier, ci-devant de Nicolet. Après la cérémonie religieuse, un lunch fut servi au Viger d'où les nouveaux époux partirent en voyage de nocces vers Ottawa, Toronto et Niagara.

PETIT CARNET

M. l'abbé Gardin, curé de Repentigny, bénissait à l'Eglise Saint-Stanislas de Montréal, le mariage de son neveu, M. Charles Gardin, comptable à la banque Molson, avec Mademoiselle Blanche Cloutier, fille de feu le Dr Cloutier, ci-devant de Nicolet.

L'ALLEMAGNE S'AGRANDIRA

LE ROI LUDWIG DE BAVIERE DIT QUE L'EMPIRE GERMANIQUE ETENDRA SES FRONTIERES POUR SE PREVENIR CONTRE SES ENNEMIS DANS L'AVENIR.

Amsterdam, via Londres, 8. — D'après une dépêche de Munich, le roi Ludwig de Bavière a prêté que l'empire allemand sera étendu au-delà de ses frontières actuelles pour se prévenir contre les attaques de ses ennemis dans l'avenir.

Quand l'Angleterre a déclaré à guerre, a dit le roi, je me suis écrié: Réjouissons-nous, nous pourrions régler nos comptes avec nos vieux ennemis, maintenant, au moins, nous pouvons espérer avoir de meilleures communications avec la mer pour l'Allemagne du centre et du sud.

Dix mois se sont passés et il a coulé Leuconop de sang précieux, mais ce n'est pas en vain. Les fruits de la guerre seront la consolidation de l'empire et son extension au-delà des frontières aussi loin qu'il le faut pour le protéger. Ceux qui marchent avec nous se réjouiront, mais les faux amis seront punis de leur jactance et de leur mauvaise foi.

L'ALLIANCE NATIONALE

A une assemblée extraordinaire du Bureau Exécutif de l'Alliance Nationale, tenue le trois juin 1915, la résolution suivante a été adoptée:

"L'Alliance Nationale a appris avec la plus vive douleur, la mort de l'Honorable Siméon Beaudin, C. R., Juge de la Cour Supérieure du district de Montréal, qu'elle était fière de compter au nombre de ses fondateurs et qui fut son Aviseur légal pendant de nombreuses années.

Par le décès de cet homme distingué, la magistrature et le barreau voient disparaître un de leurs membres les plus renommés qui, durant une longue et brillante carrière, a mis au service de ses compatriotes des qualités et des talents de premier ordre.

SEANCE MOUVEMENTEE

LE MAIRE DE HULL VEUT FAIRE EXPULSER UN ECHEVIN ET LA FOULE S'EN MELE.

Ottawa, 8. — La séance du conseil de ville de Hull a failli hier soir se terminer par une bagarre en règle. Le maire Bourque appela à l'aide de la police pour expulser l'échevin Chénier qui se refusait d'obéir à une de ses décisions.

BRULEE A MORT

Québec, 8. — Une jeune fille, du nom de Annie Ellis, domiciliée chez M. Peter Neilson, son père adoptif, rue d'Aiguillon, a été horriblement brûlée, hier soir, par l'explosion d'une lampe qui mit le feu à ses vêtements. On ne croit pas qu'elle puisse survivre à ses blessures.

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DE CIRCUIT, NO 846.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 846. — Pierre Goldstein vs. M. Plumberg. Le 18ème jour de juin 1915, à onze heures de l'avant-midi, au domicile et place d'arrêt du dit défendeur, au No 629 rue Cadieux, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en show-cases, fixtures, etc. Conditions: argent comptant. L. A. Dionne, H. C. S. Montréal, 7 juin 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DE CIRCUIT, NO 846.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 846. — Lucka-Badeaux vs. Louis Hahamovitch. Le 18ème jour de juin 1915, à deux heures de l'après-midi, au domicile et place d'arrêt du dit défendeur, au No 76 rue S.-Denis, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. L. A. Dionne, H. C. S. Montréal, 7 juin 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DE CIRCUIT, NO 846.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 846. — Pierre A. Badeaux, des cités et district de Montréal, demandeur, vs. W. Signer, du même lieu, défendeur. Le 18ème jour de juin 1915, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 827 rue Cadieux, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en un piano, meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J. F. Beaupré, H. C. S. Montréal, 7 juin 1915.

CANADIAN PACIFIC

CHANGEMENT D'HORAIRE MAINTENANT EN VIGUEUR. De nouveaux trains suburbains seront mis en circulation à partir du 15 juin 1915. Détails complets sur demande.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

VOIE DOUBLE SUR TOUT LE PARCOURS. Important service amélioré. TORONTO — DETROIT — CHICAGO. Le meilleur service au Canada. Quitte Montréal à 10.15 a.m. tous les jours.

CARTES D'AFFAIRES

RODOLPHE BEDARD. Expert-Comptable et Auditeur. Systématisé consultant, Administrateur de successions. Téléphone Bell, Main 3869, Suite 45-46-47. 65 Saint-François-Xavier, Montréal.

ASSURANCES

HORACE J. LABRECQUE. Ch. 623 EDIFICE TRANSPORTATION. J. ALFRED HUOT. COURTIER D'ASSURANCES. 2069 RUE MANCIE. Tel. S.-Louis 4284.

HOTEL

VICTORIA HOTEL. Québec. H. Fontaine, Prop. Plan américain. Prix: \$25.00 à \$35.00. Prix spécial pour les voyageurs de commerce. \$2.00 par jour.

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DE CIRCUIT, NO 846.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 846. — Pierre Goldstein vs. M. Plumberg. Le 18ème jour de juin 1915, à onze heures de l'avant-midi, au domicile et place d'arrêt du dit défendeur, au No 629 rue Cadieux, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en show-cases, fixtures, etc. Conditions: argent comptant. L. A. Dionne, H. C. S. Montréal, 7 juin 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DE CIRCUIT, NO 846.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 846. — Lucka-Badeaux vs. Louis Hahamovitch. Le 18ème jour de juin 1915, à deux heures de l'après-midi, au domicile et place d'arrêt du dit défendeur, au No 76 rue S.-Denis, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. L. A. Dionne, H. C. S. Montréal, 7 juin 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DE CIRCUIT, NO 846.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 846. — Pierre A. Badeaux, des cités et district de Montréal, demandeur, vs. W. Signer, du même lieu, défendeur. Le 18ème jour de juin 1915, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 827 rue Cadieux, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en un piano, meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J. F. Beaupré, H. C. S. Montréal, 7 juin 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DE CIRCUIT, NO 846.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 846. — Pierre A. Badeaux, des cités et district de Montréal, demandeur, vs. W. Signer, du même lieu, défendeur. Le 18ème jour de juin 1915, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 827 rue Cadieux, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en un piano, meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J. F. Beaupré, H. C. S. Montréal, 7 juin 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DE CIRCUIT, NO 846.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 846. — Pierre A. Badeaux, des cités et district de Montréal, demandeur, vs. W. Signer, du même lieu, défendeur. Le 18ème jour de juin 1915, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 827 rue Cadieux, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en un piano, meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J. F. Beaupré, H. C. S. Montréal, 7 juin 1915.

Feuilleton du DEVOIR. Au seuil de l'amour par Jean MORGAN. Quand on prétendait le plaindre, il répondait avec une mélancolie charmante: — Je suis le passé: j'aurais mauvaise grâce à faire du bruit.

Le mercredi suivant, Pierre Neyard arriva à Bocheville, mais François, qui avait été le chercher à l'arrivée de la voiture à Fauvign, fut tout déconfit de le voir rentrer une chambre à l'hôtel de Beauvais. — Je prendrai mes repas au Vidamé, expliqua-t-il au petit garçon, mais je logerai ici.

de mur qui la séparait de la plaine. Elle aussi goûta la sérénité de cette nuit tiède où courait par instant un petit vent léger. Elle éprouvait une sorte de langueur qui n'allait pas sans charme; elle se retenait presque de penser, laissant la beauté des choses entrer librement en elle et recevant au fond des régions mystérieuses de son être ce rayonnement pâle qui donnait au paysage une grâce fantastique, s'irradiant jusque dans son souvenir et rejoignant d'autres clairs de lune anciens. Tout cela formait une clarté plus vive dont elle était presque éblouie.

petite rivière qui joue à cache-cache à travers les saules et les lances des roseaux; elle actionne un moulin dont la roue bourdonnante s'entend certains jours à Saint-Martin. Pierre emmena François pêcher à chaque matin. Puis Brigitte y vint et Mme Florent elle-même apporta son éternel crochet: on s'esseyait à terre dans les herbes froissées, François, pieds nus, barbotait de dépit quand le poisson ne voulait pas mordre. La pêche n'était pas fructueuse, mais le lieu était charmant.

Le temps qu'il fera

Beau et frais. Bulletin d'après le thermomètre de Messrs. et Mmes. 35, rue Notre-Dame N. de Messrs. géant.

LE R. P. RUTTEN

Le R. P. Rutten était aux Trois-Rivières, dimanche matin, où il a prêché à plusieurs messes. Il a donné hier soir une conférence qui a vivement intéressé son auditoire.

FETE A VAUDREUIL

M. LE CURE GODIN CELEBRE SON JUBILE SACERDOTAL CE MATIN. (Spécial au "Devoir") Vaudreuil, 8. — C'est grande fête pour toute la paroisse de Vaudreuil, aujourd'hui. Elle célèbre le jubilé sacerdotal de son très digne curé, M. l'abbé Godin.

HOMONYMIE DES PLUS FACHEUSES

"LE CLUB CHAMPETRE DONT J'AI PARLE HIER", DIT LE JUGE PELLETIER, "N'EST PAS CELUI DE MONTREAL-EST DONT LES MEMBRES SONT DES CITOYENS HONORABLES."

Au cours de ses remarques, hier, aux Assises, M. L. P. Pelletier, président du tribunal, a attiré l'attention des autorités municipales de Montréal sur les abus qui se commettent au Club Champêtre, "une institution qui n'a pas de membres et où un grand nombre de jeunes gens de salaires infimes vont jouer aux quilles", dit le juge.

Ces remarques ne visent pas du tout le Club Champêtre Canadien, de Montréal-Est, qui compte au-delà de 400 membres de bonne foi, hommes d'affaires, professionnels et citoyens respectables, mais bien une institution qui a son établissement rue St-Catherine-Est, et n'a rien de commun avec le véritable Club Champêtre Canadien de Montréal-Est.

Afin de dissiper toute équivoque et d'empêcher nos lecteurs de confondre les deux institutions, au préjudice de la réputation du Club Champêtre Canadien, à Montréal-Est, Le "Devoir" a, dès ce matin, envoyé interviewer M. Pelletier, le président de la session des Assises, au sujet de sa déclaration d'hier.

"Le Club Champêtre dont il est question dans mes remarques d'hier, nous dit M. Pelletier, n'est pas le Club Champêtre Canadien de Montréal-Est, dont font partie M. Joseph Versailles et plusieurs autres citoyens honorables, mais bien un Club Champêtre qui existe à Montréal même. Je ne sais si ce Club a le droit de porter le nom de Champêtre mais il s'en sert, d'après des témoignages entendus lors du procès Rivet."

LES TRAVAUX DE PAVAGES

LE MAIRE NE CRAINT PAS DE PASSER OUTRE AUX INJONCTIONS. Pour que les travaux commencent le plus tôt possible, le maire a déclaré qu'il ne craignait pas de passer outre aux injonctions émises contre la ville. Voilà pourquoi se conformant à son désir, la compagnie Aztec a fait venir de son usine aux Etats-Unis un convoi spécial d'asphalte qui arrivera demain, afin que les travaux de pavage puissent commencer immédiatement. On sait que la Cour a accordé une injonction intérimaire à M. C. P. Dubuc qui s'oppose en sa qualité d'agent de la Texaco, à ce que le bureau des commissaires donne un contrat d'un an à la compagnie Aztec.

INCENDIE A HEBERTVILLE

Québec, 8. — Les scieries de M. Adolphe Dubois, de Hébertville, comté Chicoutimi, ont été rasées hier après-midi par un violent incendie. Les pertes s'élevaient à \$25,000. Le feu a également consumé pour environ \$30,000 de planches appartenant aux principaux cultivateurs de la paroisse. Un vieillard nommé Eugène Pelletier, qui demeurait voisin des moulins incendiés a été foudroyé par une syncope pendant qu'il déménageait ses meubles. Sa maison a été épargnée. M. Dubois est maire de la paroisse et a les sympathies générales.

L'HOPITAL DE LAVAL

LE DR LACHAPPELLE SE REND AUPRES DE SAM HUGHES. Ottawa, 8. — Le docteur E. P. Lachapelle, doyen de la Faculté de Médecine de l'Université Laval à Montréal est de passage dans la capitale aujourd'hui. On croit qu'il aura une entrevue avec les officiers ministériels de la Justice au sujet d'une certaine offre de plusieurs centaines de lits pour les soldats blessés, dont les journaux ont déjà parlé.

ROUMAINE FILOUTEE

L'éloquence est à l'ordre du jour. Pendant que les ouvriers manifestaient partie sur le Champ de Mars et partie aux abords de l'hôtel de ville, une pauvre Roumaine lançait des foudres enflammées contre un compatriote qui, sous prétexte de lui trouver de la besogne, au prix de deux piastres, hier après-midi, filait à l'anglaise avec le fond du bas de laine que lui avait donné la pauvre femme. La police ne peut rien faire : le filou est inconnu.

LE PROCES ROMANO

Le procès de Luigi Romano, pour le meurtre de son compatriote Humberto Califano, touche à sa fin. Tous les témoins de la Couronne et de la défense ont été entendus. Ce matin, Romano lui-même a rendu témoignage. Il a déclaré que Califano, avant de mourir, lui avait dit que c'étaient deux personnes inconnues qui avaient tiré sur lui au moment où il sortait. Romano dit qu'il a vu fuir ces deux personnes et qu'il les a poursuivies sans succès à leur poursuite. Me Walsh, pour la Couronne, et Me Germain, pour l'accusé, prononcèrent leurs plaidoiries cet après-midi.

MORTE AU TRAVAIL

Une femme de soixante ans, Ellen Jane O'Neil, est morte subitement ce matin, à 7 heures, d'une syncope, dans une manufacture de la Côte Saint-Paul, où elle travaillait. La défunte demeurait à 105, rue Turgeon. Le coroner McMahon a disposé de son corps, sans jury, et rendu un verdict de mort accidentelle.

NAVIRE A LA COTE

Halifax, 8. — Le vapeur "A. W. Perry", capitaine Ellis, de Boston, s'est jeté à la côte ce matin à l'ancre du port d'Halifax, dans une brume épaisse. Les passagers, au nombre de quarante-deux, ont tous été débarqués. On espère pouvoir renflouer le navire.

LA GUERRE 4 SOUS-MARINS CAPTURES

Les Anglais s'emparent, grâce à des filets, de quatre sous-marins teutons et les équipages se rendent. — Les pirates en liberté continuent à couler des navires; trois navires norvégiens et un belge sont leurs victimes ce matin.

Les Français repoussent plusieurs attaques et font des gains. — Italiens et Autrichiens sont en contact. — Le roi d'Italie voit la mort de près.

LA ROUMANIE MOBILISE

lettre signée du général Cadorna, chef de l'état-major, publiée la nuit dernière aux quartiers-généraux italiens. En voici le texte: "Nos troupes du front cherchent avec méthode à prendre possession des positions les plus importantes de la frontière sur toute la ligne sans rencontrer de forte résistance. Durant ce temps, un duel d'artillerie chaudement contesté se poursuit sur le plateau de Lavarone et de Folgaria. "Il en est de même sur la rivière Isonzo, de Caporetto à la mer, où nous sommes en contact continué avec l'ennemi. Un détachement très avancé, soutenu par l'artillerie puissante, a atteint cette ligne importante dans le but de s'y établir fermement aux passages les plus convenables pour y installer des ponts dominants les rives, qui puissent en assurer la traversée."

VICTIMES DES PIRATES

Londres, 8. — 12.15 p.m. — Les navires norvégiens "Trudvang" et "Superb" ont été coulés par des sous-marins allemands. Le "Trudvang" était un steamer de 640 tonnes, construit à Bergen, en 1897. Il avait 224 pieds de long, 32 pieds de large et tirait 13 pieds d'eau. Le "Superb" était un trois-mâts de 1,393 tonnes bâti à Glasgow, en 1875. Il était parti de Buenos-Ayres, le 10 mars, à destination de Queenstown.

RECHAPPES RUSSES

Londres, 8 juin. — Quatre membres de l'équipage de la goélette russe "Adolf", coulée par un sous-marin allemand, sont arrivés à Leith. Ceux-ci disent que le sous-marin ne leur donna aucun avis. Il rejoignit leur navire à 30 milles de Rattray Head et fit feu immédiatement. Les capitaines Krause et le matelot Naugle de l'"Adolf", ont été tués et un matelot a été gravement blessé.

VICTOR EMMANUEL EN DANGER

Milan, 8. — On vient d'apprendre ici, hier, que le roi Victor Emmanuel a échappé récemment à la mort de très près, alors qu'il était sur le front italien. Un obus autrichien éclata à moins de 50 verges de lui, couvrant une grande surface d'éclats de métal. Le roi demeura imperturbable.

MOBILISATION EN ROUMANIE

Bucharest, 8. — Le premier pas de la Roumanie vers son entrée dans le grand conflit européen a été fait hier, lorsque le roi a signé le premier ordre de mobilisation. Personne ne doute plus ici que le gouvernement ait décidé définitivement de s'unir aux Alliés dans leur guerre contre l'Allemagne et l'Autriche.

LES PERTES CANADIENNES S'ELEVENT A 8008

Ottawa, 8. — Le total des pertes canadiennes est à l'heure actuelle, y compris les chiffres des dernières listes d'hier, de 8,008. Le nombre total des tués se chiffre à 1,213 et celui des blessés, 3,230, celui des prisonniers et de ceux manquant à l'appel est de 1,565. Il semble cependant que le nombre des soldats et officiers manquant à l'appel semble avoir été trop rapidement enregistré, car nombre de soldats que l'on croyait prisonniers ou disparus ont rejoint leurs régiments quelques jours plus tard.

BULLETIN DE CONSTANTINOPLE

Amsterdam, via Londres, 8. — On a reçu ici de Constantinople ce rapport sur les progrès des opérations dans les Dardanelles: "Notre artillerie a détruit, près d'Avyburnu, une position ennemie d'où l'on avait lancé des bombes. Les tranchées voisines ont aussi été détruites. "Dans le voisinage de Seddul-Bahr, l'ennemi dans un état d'épuisement n'a pas fait preuve d'activité depuis sa dernière attaque infructueuse. Nos batteries sur la côte asiatique ont bombardé les troupes fatiguées de l'ennemi hier dans le voisinage de Seddul-Bahr. Ses positions d'artillerie et ses transports de munitions ont aussi été bombardés. Deux des croiseurs ennemis ont été bombardés sans succès le village d'Ajanes vis-à-vis de l'île de Mytilène. Plus tard, l'ennemi dirigea un navire chargé de troupes sur ce port et tenta d'enlever des bateaux ancrés là. On fit feu sur ce navire du rivage et il alla s'échouer. Les croiseurs se retirèrent ensuite."

SUR LE FRONT AUSTRAL-ITALIEN

Rome, 7, via Paris, 8. — Les troupes italiennes procèdent avec méthode à la prise de possession des positions les plus importantes tout le long de la frontière, dit un bulletin.

GRAVE SITUATION A CONSTANTINOPLE

Londres, 8. — Une épidémie de typhoïde fait rage parmi les troupes et la population civile de l'Asie Mineure, d'après une dépêche de Constantinople, dit une dépêche.

"PLUS DE PAIN, MOINS DE BEURRE" OÙ Acheter Demain

VOILA CE QUE DECLARE UN ORATEUR OUVRIER, EN LANGAGE PITTORESQUE. — LES CHOMEURS RECLAMENT DE LA VILLE. — M. COTE VIOLEMMENT PRIS A PARTIE.

Pour la première fois, depuis l'inauguration du nouveau régime, il y a eu ce matin, une manifestation violente, sinon dans les actes des manifestants, du moins dans les paroles des orateurs qui les ont représentés. Les chômeurs semblent exaspérés de la situation actuelle dont ils tiennent responsables, en grande partie, les autorités municipales, mais ils savent très bien que les responsabilités ne s'arrêtent pas là. Tous leurs porte-parole ont déclaré, avec véhémence, pendant que la salle du conseil, chargée de plus de mille spectateurs, menaçait de craquer sous les applaudissements, le gouvernement fédéral responsable de tout le mal, source véritable du chômage aussi universel parce qu'il veut pousser les ouvriers à l'enfermement. "Si on trouve moyen d'embaucher 500,000 hommes à l'Angleterre d'une main pour les lui remettre de l'autre, si on trouve moyen de dépenser des folles sommes pour aller faire tuer les nôtres pour elle, on devrait au moins trouver autant de millions pour donner de l'emploi aux sans-travail et du pain à leurs femmes et à leurs enfants." Cette tirade n'est pas extraite de la harangue d'un violent orateur populaire, mais c'est M. le maire Martin qui, racontant ses démarches à Ottawa l'a prononcée de même qu'il a accusé le gouvernement de Québec d'avoir amené ici avec les prétendus travaux de bonnes routes qui en reprennent pas cette année des foules d'étrangers qui grossissent le nombre des miséreux de Montréal.

UNE SENSATION

L'âme de la délégation était, ce semble, un M. Pagé, qui a parlé avec force et avec un véritable élan. Il a demandé le salaire de \$7,500 qu'il touche et qui est trop élevé, dit un ouvrier, il répond qu'il donne \$20 par jour en charité. Ce \$20 par jour sera désormais le thème de tous les discours. On répétera, bon nombre de fois, que si M. Côté veut donner du travail aux ouvriers, il n'aurait pas la peine de leur donner \$20 par jour de son salaire. On écoute encore quelques orateurs à tendance socialiste.

LEURS ALTESSES SONT A QUEBEC

Québec, 8. — S. A. R. le duc de Connaught, la duchesse et la princesse Patricia, accompagnés de leur suite, sont arrivés ce matin, à 10 heures, à Québec où ils séjourneront quelques semaines. Le parti vice-royal a été reçu à la gare par M. P.-E. Leblanc, lieutenant-gouverneur. M. T.-C. Casgrain, maire général des Postes, et Madame Casgrain, le col. Fages, commandant du district, le major Pelletier et autres.

CONGRES DES FORESTIERS CATHOLIQUES

Québec, 8. — Aujourd'hui s'est ouvert à Québec le 12e congrès provincial des Forestiers Catholiques sous la présidence de M. J. Camille de Martigny, chef-ranger provincial. Le congrès s'est ouvert par une messe solennelle à l'église Jacques-Cartier. Les délibérations auxquelles assistent trois à quatre cents délégués ont lieu dans l'édifice du Merger, rue Saint-Joseph.

MGR RICHARD EST TRES MALADE

Québec, 8. — Mgr Richard, P.A., qui était à l'Hôtel-Dieu depuis quelques semaines, est parti ce midi pour retourner dans sa paroisse de Rogersville, Chatham. Son état de santé qui s'était amélioré ne lui laisse plus guère d'espoir de guérison.

SAM. HUGHES EN FRANCE

Ottawa, 8. — Le général Hughes fera, ce soir, à Montréal, l'inspection des cadets et partira ensuite immédiatement pour Valcartier. Il fera, demain, la revue des troupes qui y seront arrivées. Il est probable que S. A. R. le duc de Connaught, actuellement à Québec, assistera à cette revue.

BISBILLE CHEZ LES TURCS

Londres, 8. — D'après le correspondant de l'Exchange Telegraphique, il y a eu rupture entre l'amiral Souchoin, commandant la flotte germano-turque, et le capitaine von Müller, de l'Empire Ottoman, au sujet des avis reçus de Constantinople, à Athènes. On dit que le capitaine Müller a été déchargé de son commandement, parce qu'on le tient responsable des dommages irréparables qu'a subis le "Sultan Selim".

Vallières Trois spécialités dans les marchandises de deuil. Angle St-Catherine et Montcalm. Crêpe de Chine de soie, 42 pouces de largeur, valant \$1.49. \$2.25, pour... valant \$1.39. Popinette de soie, 42 pouces de largeur, \$2.00 pour... \$1.49. Crépondine, soie et laine, pour toilette de deuil, valant \$2.00, pour...

Dupuis Frères Le Magasin du Peuple 447 EST, SAINT-CATHERINE. Légendes du Nord-Ouest par l'abbé G. DUGAS. 1 volume broché, 9 x 6 1/2... \$0.40. Les aventures des Voyageurs des Pays d'en Haut gardent toujours leur bon goût d'autrefois, parmi les lecteurs de tout âge, et il faut savoir gré au zélé missionnaire que fut l'abbé Dugas d'avoir su donner à ses souvenirs la forme de narration d'un intérêt aussi vif et aussi soutenu.

TABLE DE LIBRAIRIE DE LUXE EPOQUE JACOBITE, \$31.00—Cette table ronde d'un diamètre de 32 pouces et d'une hauteur de 30 pouces, a le dessus fait complètement de la plus fine qualité de canne, le bord fait de chêne blanc et fini Jacobite est garni de sculptures faites à la main. La tablette inférieure est faite également de canne. Six poteaux tournés soutiennent le dessus de la table. Lesoux Daignault & Beaulieu. Tél. Est 7330-7331, 637-39 EST SAINT-CATHERINE, angle Beaudry, Montréal.

nous sommes mécontents de l'administration actuelle qui passe son temps en discussions stériles. Pour excuser le salaire du peuple, parce que les dirigeants ont oublié la morale chrétienne et sont contaminés, dit-il. Il est longuement applaudi quand il demande s'il a réellement parlé comme le représentant des ouvriers ou comme un vendu. M. Gingras, président du club Letellier, dit quelques mots. Il tente un éloge de M. le commissaire Aïme, mais il est hùé. Il fait retomber toute la responsabilité de la situation actuelle sur M. Côté, qui a voulu trop embrasser en se faisant donner un département aussi important que le bureau tout entier devrait s'en occuper, et il est applaudi.

SENTINELLE DISPARUE

UN FACTIONNAIRE DU CANAL LACHINE SE SERAIT NOYE LA NUIT DERNIERE. Un soldat du 55e bataillon Irish Rangers, nommé Edward Walsh, fait partie du détachement attaché à la garde du canal de Lachine, manquant à l'appel, ce matin. Ses compagnons, aidés de nombreux agents, depuis cette heure, le recherchent tout le long du canal. Des renseignements fournis par un militaire du même corps ont expliqué amplement les causes de sa disparition. Walsh, qui n'est âgé que de 17 ans, et dont les parents demeurent au No 99 rue Duke, était en faction cette nuit. Il se rapporta au signaleur à minuit et vers quatre heures moins vingt, un garde le vit longer un côté du canal, le fusil à l'épaule. "Vingt minutes plus tard, il avait disparu et sa goélette flottait à la surface de l'eau."

L'AFFAIRE PELLAND

L'affaire Pelland qui devait s'inscrire ce matin devant le juge Bazin en cour des Sessions, a été ajournée à mardi prochain.

WARNEFORD RECOIT LA CROIX-VICTORIA

Londres, 8, (4 h. 20 p. m.)—Reginald A. J. Warneford, le jeune sous-lieutenant aviateur canadien de la marine royale qui a attaqué et abattu, hier, un zeppelin, au-dessus de la Belgique, a reçu, aujourd'hui, la Croix de Victoria. C'est la première fois qu'un zeppelin est descendu par un monoplane. L'aviateur canadien a aperçu le dirigeable au-dessus de la Belgique et est aussitôt monté pour l'attaquer. Après une envolée brillante, il survola l'aéronef et lança des bombes incendiaires dessus. Le dirigeable s'écrasa sur le sol en brûlant. L'équipage de 28 hommes fut tué.

DECES

HARRIS — A Montréal, le 5 juin 1915. L'aveugle 45 ans et 1 mois est décédé Amelia Lorange, épouse de J. W. Harris, cultivateur. Les funérailles auront lieu mercredi, le 9 courant. Le convoi funéraire partira de sa demeure, No 623 St. rue Dorchester, à 8 h 15 heures, pour se rendre à l'église St. Pierre, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DECES A MONTREAL

BEAUVAIS, Prosper Octave, cordonnier, 28 ans, avenue de Châteauguay, 1731. BERGER, André, 26 ans, journaliste, rue Dufrénoy. DUBUC, Lorette, 1 an, enfant de Fortunat Dubuc, charretier, rue Larigault, 361. GARDENS, Louis de Gonzague, 10 ans, fils de Pierre, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LEGAULT, Déla, 25 ans, rue Hamilton, 194. LALIBERTE, Hélène, 10 mois, enfant d'Albert Laliberté, waltman, rue Montgommery, 18. LAURIAULT, Rose de Lima Dupuis, 72 ans, veuve de Joseph Lauriault, cordonnier, rue Sanguinet, 201. DELANEY, Thomas Leo, 35 ans, entrepreneur, rue Grey, 14. DUBUC, Léonide Morrisette, 36 ans, femme d'Albert Dubuc, employé civil, rue Carleton, 1097. ARSÈNE Gagnon, 61 ans, femme d'Azérie Lord, veuve, rue Sherbrooke, 4393 Est. FORTIER, Gabriel, 21 jours, enfant de Benoit Fortier, organiste, avenue du Parc, 2653. PAVAN, Solomon, 36 ans, commis de restaurant, rue St-Jacques, 256. RIPOPE, Émerence Bonin, 75 ans, veuve de Pierre Rioppe, cordonnier, rue Bourdonnais, 514. SENEZ, Marguerite, 7 mois, enfant de Louis Senez, comptable, Laval des Rapides, 204.